

MJC du Pays de l'Herbasse

Agrément Centre Social

Analyse territoire



« Connaître son territoire pour mieux y intervenir »

SOMMAIRE

I. Préambule

- 1.1 Les étapes de la démarche
- 1.2 Choix du territoire
- 1.3 Méthodologie

II. Regard sur le territoire

- 2.1 Repérage géographique
- 2.2 Mobilité
- 2.3 Patrimoine
- 2.4 Environnement économique
- 2.5 Paysage agricole en mutation
- 2.6 Le logement et le foncier
- 2.7 Infrastructures collectives
- 2.8 Un territoire apprécié de ses habitants
 - Ce qu'il faut retenir sur le territoire

III. Les habitants

- 3.1 Population du canton
- 3.2 Les familles
- 3.3 L'emploi : Taux d'activité chez les allocataires CAF
- 3.4 Les bénéficiaires du RSA
 - Ce qu'il faut retenir sur les habitants

IV. Services et acteurs du territoire

- 4.1 La CCPH
- 4.2 Les services publics
- 4.3 Les établissements et environnements scolaires
- 4.4 Les commerces
- 4.5 La santé
- 4.6 Les associations
- 4.7 Les modes de garde
- 4.8 Les acteurs du champ social
- 4.9 Les acteurs du champ culturel
 - Ce qu'il faut retenir sur les services et acteurs du territoire

V. La M.J.C.

- 5.1 Valeurs et missions
 - 5.2 Une cinquantenaire
 - 5.3 Les hommes et femmes qui la font vivre
 - 5.4 Un champ d'action large et généraliste
 - 5.5 Une situation budgétaire équilibrée
 - 5.6 Des adhérents et usagers toujours plus nombreux
 - 5.7 Une image positive
 - 5.8 La politique tarifaire
 - 5.9 Une communication à travailler
 - 5.10 Une association à l'étroit dans ses locaux
 - 5.11 Une maison au cœur du maillage associatif
 - 5.12 Un travail partenarial présent
- Ce qu'il faut retenir sur la MJC

Glossaire

Préambule

L'élaboration de cette analyse de territoire et synthèse prospective rentre dans le cadre d'un diagnostic préalable à l'élaboration d'un projet d'agrément centre social.

La MJC du Pays de l'Herbasse, qui vient de fêter ses 50 ans d'existence, et après une dernière décennie qui l'a vue fortement évoluer, a souhaité entrer dans une démarche d'agrément centre social.

Cette démarche est née de l'idée d'une reconnaissance accrue de son action, et de l'opportunité de questionner à nouveau ses orientations et son projet au vu des nouvelles réalités du territoire.

1.1 Les étapes de la démarche

<i>Octobre 2012</i>	Rencontre conseiller territorial CAF et CA MJC
<i>Novembre 2012</i>	Validation politique CA et AG MJC
<i>Janvier 2013</i>	Rencontre du conseiller technique CAF chargé des finances Rencontre CAF et Fédération
<i>14 février 2013</i>	Rencontres Fédérations et témoignages MJC Rencontre administrateurs MJC/ CS de Livron Mise en place du comité de pilotage de la démarche
<i>Février à Juin 2013</i>	Réalisation du diagnostic partagé
<i>Octobre à décembre 2013</i>	Ecriture du projet
<i>7 novembre 2013</i>	Présentation du projet et validation en CA
<i>16 novembre 2013</i>	Restitution du diagnostic
<i>12 décembre</i>	Présentation commission de pré validation
<i>Décembre 2013</i>	Présentation du projet à la CAF
<i>Janvier 2014</i>	Mise en œuvre de l'agrément centre social

1.2 Choix du territoire

Le choix du territoire ciblé pour cette étude est le territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse (CCPH) . Ce choix s'appuie sur les éléments suivants :

- Cohérence au vu de la collectivité de référence
- Cohérence au vu du public touché par la MJC
- Cohérence au vu du découpage territorial administratif
- Cohérence au vu des caractéristiques du bassin de vie.

1.3 Méthodologie

La démarche s'appuie sur une étude croisée et participative voulant impliquer l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

Après avoir identifié le territoire de référence le plus pertinent pour cette étude, le comité de pilotage a identifié les publics et les champs d'investigation qu'il souhaitait creuser dans le cadre de ce diagnostique.

Il en est ressorti :

Le souhait de trouver dans le diagnostic, concernant la structure, les éléments suivants :

- La qualité de l'offre : diversité, qualité, tarifs, horaires
- L'accueil : convivialité, horaires, prise en compte des demandes, délais
- Implication : quelle utilisation de la structure, gouvernance, usagers, habitants, mode de garde
- Freins : horaires, tarifs, offre, qualité
- Attentes : nouvelles activités, nouveaux projets, nouveaux services
- Perception, image : niveau d'information, connaissance de toutes les possibilités, projet associatif
- Quel public : âge, sexe, usagers, adhérents, administrateurs
- Communication : qualité, diffusion, information
- Points forts
- Relations avec les partenaires : quels partenaires ? quels types de relations ?

En ce qui concerne le territoire les éléments retenus sont :

Les attentes des usagers concernant :

- L'offre culturelle : diversité, qualité, horaires, tarifs
- L'offre de loisirs : diversité, qualité, horaires, tarifs
- Actions sociales : offre, accompagnement, disponibilités
- Logement : offre, accompagnement, disponibilités
- Services à la personne
- Mode de garde, éducation
- Services publics
- Emploi

- Atouts : économique, dynamisme, localisation, services
- Transports : accessibilité, freins à la mobilité
- Vivre ensemble : intergénérationnel, lieu de rencontre

Quels sont les publics vers lesquels nous souhaitons orienter notre diagnostic ?

- Adhérents
- Usagers : cinéma, théâtre, collectifs
- Porteurs de projet, bénévoles
- Associations du territoire
- Elus du territoire
- Partenaires locaux
- Partenaires institutionnels
- Habitants du territoire
- Administrateurs
- Salariés

Outils différenciés mis en œuvre pour l'étude en fonction du public visé :

Enquêtes habitants, adhérents et administrateurs à travers un questionnaire réalisé en direct et par internet : plus de 500 retours

Enquête parents accueil de loisirs : mise en œuvre de temps d'échanges et d'un questionnaire

Enquête enfants s'appuyant sur des panneaux d'expressions et la mise en place de conseils d'enfants

Enquête auprès des salariés de la MJC

Concertation avec les partenaires le 16 mai 2013 : 23 associations et partenaires présents ou représentés

Rencontre avec les élus du territoire le 19 juin 2013 : représentation de toutes les communes

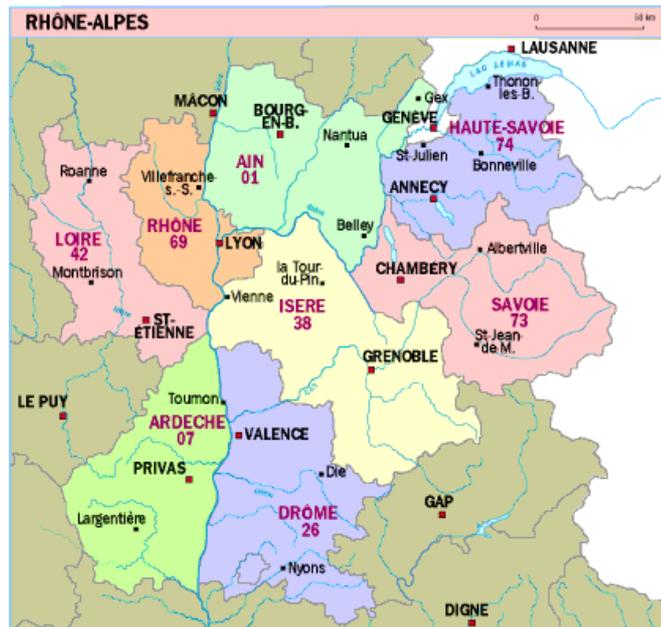
Entretiens individuels avec des personnalités ressources sur le territoire

Analyse des données INSEE, CAF et bases documentaires locales

II. Regard sur le territoire

2.1 Repérage géographique

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse est située en région Rhône-Alpes dans le département de la Drôme et plus précisément en **Drôme des Collines** (nord du département).



Le canton de St-Donat sur l'Herbasse est l'un des sept cantons (les deux cantons de Romans, ceux de Bourg-de-Péage, du Grand-Serre, de Saint-Donat-sur-L'Herbasse, de Saint-Vallier et de Tain-l'Hermitage), composant la Drôme des collines.

Bordée par la vallée du Rhône à l'ouest, le plateau de Chambaran au nord-est et le Royans au sud-est, cette dernière comprend la ville de Romans-sur-Isère ainsi que quatre-vingt-quatre communes du nord de la Drôme.

Avec une superficie supérieure à 1000 km², la Drôme des collines représente le 1/7 du département.

Le canton de St-Donat est le canton centre, dans un paysage rural, formé de collines ; il se démarque du reste et la cuvette de Saint-Donat semble, de par la construction du paysage, autonome à Romans.

Délimitation et spécificité : La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse regroupe les neuf communes du canton de St-Donat : Arthemonay, Bathernay, Bren, Charmes, Chavannes, Margès, Marsaz, Montchenu et Saint-Donat.



La Communauté de Communes
en quelques chiffres

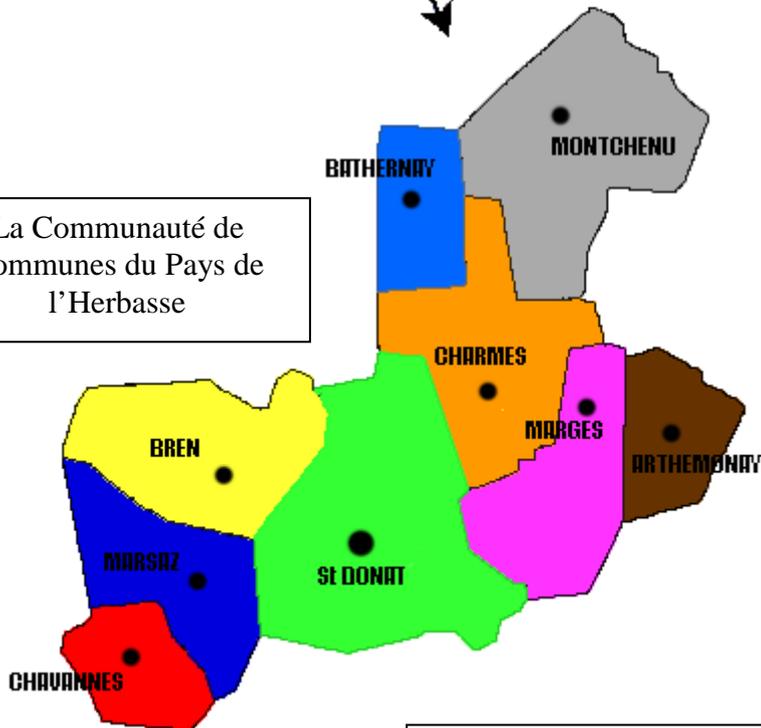
Population en 2010 : 8829 habitants

Nombre de communes : 9 communes

Superficie : 94 km²

Densité en 2010: 93.5 hab/km²

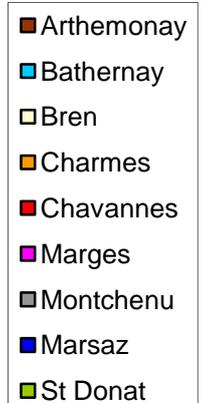
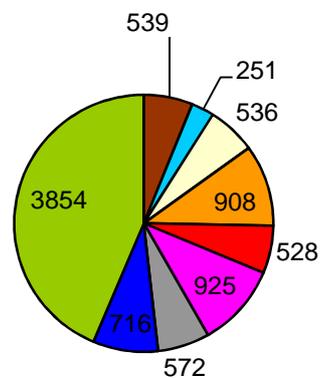
La Communauté de
Communes du Pays de
l'Herbasse



Répartition des 8829 habitants du canton par commune
(source INSEE 2010)

Comme l'ensemble du
département, la Drôme des
collines est plus rurale que la
région Rhône-Alpes

Saint-Donat commune centre
concentre près de 45% des
habitants de la CCPH.



2.2 Un territoire facilement accessible mais...



Saint Donat, commune centrale de la communauté de communes, se trouve à 15 kilomètres de la sortie de l'autoroute A7 de Tain l'Hermitage, mettant Lyon à 1 heure et Marseille à 2 heures.

Elle est desservie par une liaison journalière autocar depuis Romans.

Elle se trouve également à 15 kilomètres de la sortie de l'autoroute A49 de Bourg de Péage, mettant Grenoble à 45 minutes en voiture.

La gare TGV de St-Marcel –lès-Valence est à 21 kilomètres.

Cette proximité des grands axes de communication est sans nul doute un atout essentiel au développement économique local.

Il est à noter que des lignes de transport régulières du CG 26 sont mises en place. Leur fréquence est environ de 3 à 5 / jours hors week-end sur les communes périphériques et de 5 à 7 / jours avec le week-end pour Saint-Donat.

Ces transports semblent avoir du mal à répondre à la demande dans la mesure où les lignes de bus sont peu utilisées en dehors du ramassage scolaire. Sans doute la flexibilité attendue ne peut budgétairement être mise en place. En effet les zones résidentielles sont de plus en plus éparpillées dans chaque commune du canton, et l'offre en transports en commun n'y est donc pas compétitive, en termes de temps de parcours, avec les déplacements automobiles.

Les transports en commun ne constituent donc pas aujourd'hui une véritable alternative à la voiture individuelle.

L'analyse des mouvements pendulaires amène à voir le bassin de vie comme un territoire ayant certaines des caractéristiques d'un territoire dortoir ou, tout au moins, en relation forte avec des bassins de vie voisins.

A titre d'exemple, en ce qui concerne les emplois, nous constatons que la commune de Saint-Donat est en relation très forte avec l'agglomération Romano-péageoise:

33,3 % des actifs résidants à Saint-Donat travaillent à Romans (source PLU St Do)
40 % des actifs travaillant à Saint-Donat viennent de Romans

Les transports journaliers ou mouvements pendulaires ¹ entre le domicile et le lieu de travail et entre le territoire et l'extérieur sont importants. La grande majorité des personnes ayant répondu au questionnaire sont dans ce cas de figure. Ces données sont confirmées par les chiffres de l'observatoire de l'habitat ADIL26. La moyenne de ces trajets est d'environ 16 km.

Quelques alternatives à la voiture individuelle sont mises en place. Le système de covoiturage (VAP) instauré sur le secteur et accompagné financièrement par les communautés de communes de l'Herbasse et de Romans ne semble aujourd'hui pas non plus répondre aux besoins particuliers.

Il est constaté une pratique de l'auto-stop qui semble avoir lieu exclusivement sur l'axe « Romans-StDonat ».

Les routes reliant entre elles, les différentes communes de la communauté de communes sont de petites voies de campagne ; (à l'exception de Bren situé sur l'axe St Donat/ St Vallier, et Charmes situé sur l'axe St Donat/Hauterives).

Le questionnaire fait apparaître une demande très importante de pistes cyclables, qui à ce jour sont quasi inexistantes...

Les habitants expriment à travers le questionnaire de réelles attentes quant à l'amélioration des transports sur le territoire.

Les partenaires soulignent des problèmes de mobilité des habitants. Le facteur social (isolement, public vieillissant, manque de liens sociaux,...) est sans doute un élément à prendre en compte au-delà des modes de transports.

Enfin la fibre optique est installée depuis peu sur une partie du territoire mais l'accès ADSL n'est à ce jour pas encore présent sur tout le territoire.

¹ *Le déplacement pendulaire, appelé aussi migration ou mobilité pendulaire, est le déplacement journalier de la population des grands centres urbains entre les lieux de domiciles et les lieux de travail ou de scolarité.*

2.3 Richesse du patrimoine

La Drôme des collines dispose d'un patrimoine historique, architectural et muséal qui est un élément fort du développement local en matière touristique (17 monuments classés).

Le canton de Saint-Donat et la Drôme des collines en général présentent une richesse patrimoniale historique, architecturale et muséale ainsi qu'une architecture insolite, des musées de l'imaginaire qui côtoient un patrimoine artisanal et industriel.

Sur le territoire cantonal, nous retrouvons :

Châteaux et grandes demeures :

Le château de Charmes sur l'Herbasse datant du XI^e siècle

Le Château fortifié de Montchenu datant du XI^e siècle

Château du Mouchet à Chavannes

Patrimoine religieux :

La collégiale et le palais Delphinal, construits au moyen âge à Saint-Donat, constituent un des lieux majeurs de la richesse du patrimoine du canton.

L'église romane du XII^e siècle à Arthemouay

L'église Saint Etienne du XI^e siècle à Bathernay

Patrimoine troglodytique :

Troglodytes creusées dans la molasse à fleur de coteau, datant du XV^e siècle à Bathernay et St Donat.

Patrimoine artisanal et industriel :

La cave coopérative de St-Donat créée dans les années trente.

L'ancienne Usine Gay (ancien moulinage reconverti aujourd'hui en logements sociaux)

L'ancienne magnanerie qui fait l'objet d'une étude pour classement au titre des monuments historiques.

Patrimoine touristique :

Le domaine du lac de Champos se trouve au bord d'un lac de 9 ha, en pleine nature. Ce lac dispose de nombreux équipements : courts de tennis, chalets, bungalows, aires de pique-nique, snack...

Il est exprimé dans le questionnaire habitants (ainsi que dans l'enquête pour le PLU St Donat) le regret d'un accès trop limité au lac .

Sentiers de randonnées pédestres :

Plusieurs sentiers des randonnée pédestre (et parcours VTT) existent déjà sur le territoire.

Le Sentier Randocroquis du Bois de Sizay d'une longueur d'environ 2 km fut le premier projet de ce type en France. Ce Sentier Randocroquis a été réalisé à la demande de la commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse et en partenariat avec l'Office National des Forêts.

Pour autant les questionnaires font apparaître une réelle demande d'aménagement de sentiers de randonnée ou de parcours de santé. Aujourd'hui l'activité randonnée de la MJC regroupe près de 150 personnes. D'autre part, les aînés ruraux proposent généralement une activité randonnée, voire marche nordique à Margès. La concertation publique lors de l'élaboration du PLU de Saint-Donat fait également apparaître cette demande d'aménagement de sentiers de promenades.

Accueil touristique

3 campings (248 emplacements), 10 gîtes, 6 chambres d'hôtes, 3 hôtels (24 chambres), 2 hébergements collectifs.

Le positionnement touristique du territoire.

Une volonté de mettre en valeur et de développer le tourisme autour de l'ensemble de ce patrimoine existe, et s'inscrit dans le cadre de projets de développement régionaux portés par le syndicat mixte de la Drôme des collines avec l'ensemble des communautés de communes de la Drôme des collines. Pour autant, et malgré cette volonté et les atouts du territoire, l'activité touristique, même si elle est en développement, reste peu présente au regard du potentiel.

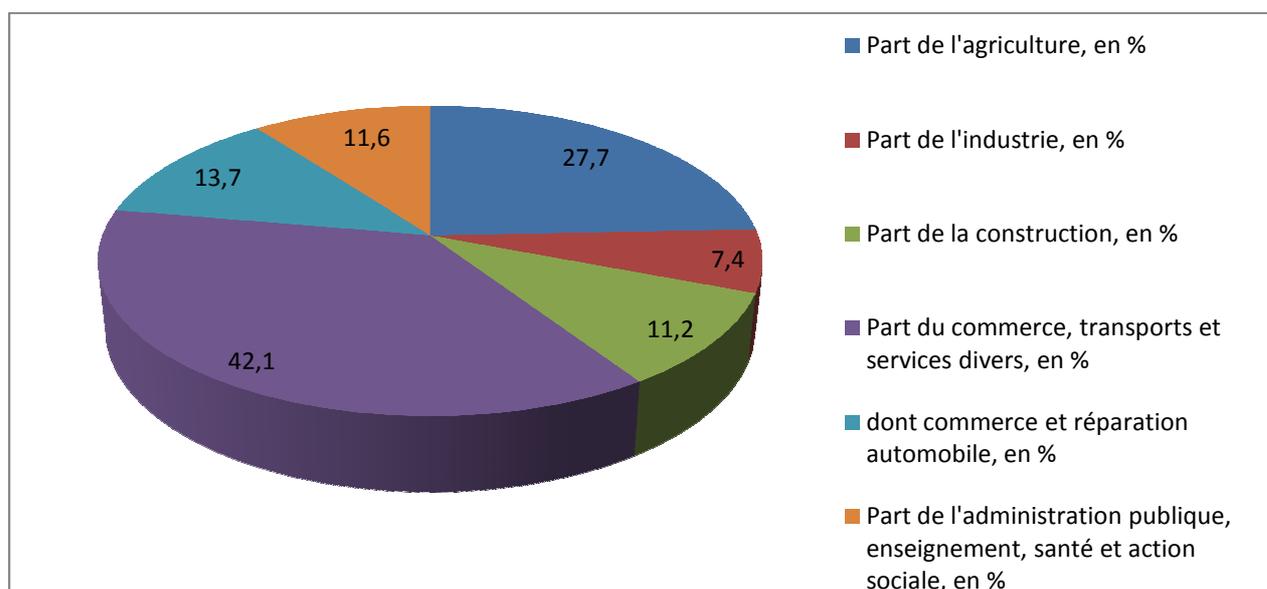
2.4 L'environnement économique

Un dynamisme économique mais des freins

- Plus de 600 établissements
- Plus de 2 500 emplois salariés, en croissance constante.

Répartition des établissements par secteur économique sur le canton de Saint-Donat sur Herbasse

(Source INSEE)



Il est difficile d'analyser les tendances et les évolutions de chacun des secteurs car les données antérieures ont une nomenclature différente.

Cependant, le secteur des services sur le territoire représente un secteur important, et en développement.

Trois établissements ont plus de 49 salariés. Il s'agit de la fabrique de bagages Vuitton installée à Marsaz, le supermarché Super U à Saint Donat et de l'entreprise Délifruits à Marges. L'activité économique n'est donc pas concentrée exclusivement sur le bourg centre.

Ces deux établissements (Délifruits et Vuitton) ainsi que les deux grandes surfaces représentent plus de 200 employés et représentent le cœur de l'activité économique du canton.

Il apparaît clairement que l'entreprise Vuitton, de par son activité et ses sous-traitants, est une des composantes essentielles à la vie du canton. La construction récente du site de Marsaz ne suffit déjà plus à répondre à la demande croissante et l'entreprise doit envisager à court ou moyen terme la construction d'une usine supplémentaire. (Source PLU StDo)

Les activités industrielles et commerciales ont cru depuis le début des années 80 avec une amplification du phénomène dans la deuxième moitié de la décennie 90, principalement sur Saint-Donat. (Source CCPH)

Création d'établissements en 2011 sur le territoire

(Source : INSEE, répertoire SIRENE)

Secteur d'activité	Nombre d'établissement
Industries	11
Construction	15
Commerce et services	71
Total	94

Nous constatons une dynamique entrepreneuriale toujours constante.

Pour autant le territoire, malgré la création de zones d'activités sur plusieurs communes (Charmes, Bren, Marges) est petit, et paraît limité dans son développement économique au regard des centres périphériques tel que par exemple Rovaltain. En effet, les zones d'activités communale et intercommunale au sud de Saint-Donat sont aujourd'hui presque entièrement occupées même s'il reste quelques tènements dans la ZA de Druisieux.

Une zone d'activités intercommunale de 9 ha est programmée en entrée ouest de la commune, quartier des Sables. Une partie (environ 2,5 ha) sera occupée par le groupe scolaire privé de Pendillon.

Le canton voit par ailleurs se développer des dynamiques locales de circuits courts entre producteurs et consommateurs. (Brin de marché, deux AMAP à la MJC, réseau de distribution Drôme des collines,...)

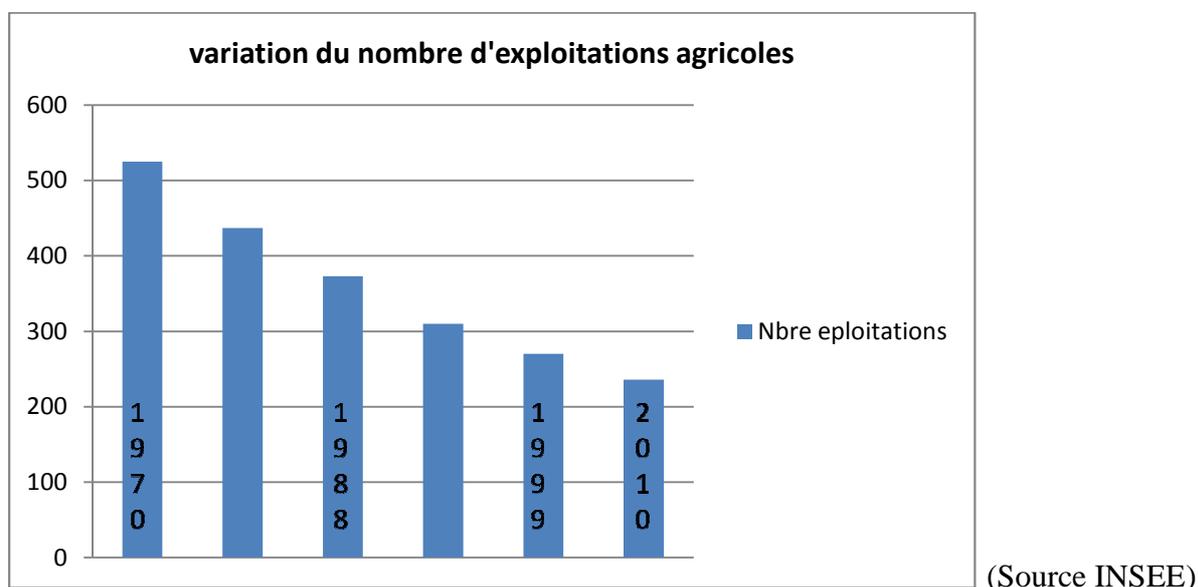
Les secteurs liés à l'activité touristique sont en augmentation.

2.5 Un Paysage agricole en mutation

La Drôme des collines comprend une part importante de zones rurales ou semi-rurales qui procurent des produits de qualité, entrant pour une grande part dans la valorisation de ce territoire et participant activement au maintien des agriculteurs et de leurs activités.

Le canton de Saint-Donat est l'un des cantons de la Drôme des collines qui demeure le plus à forte dominante agricole.

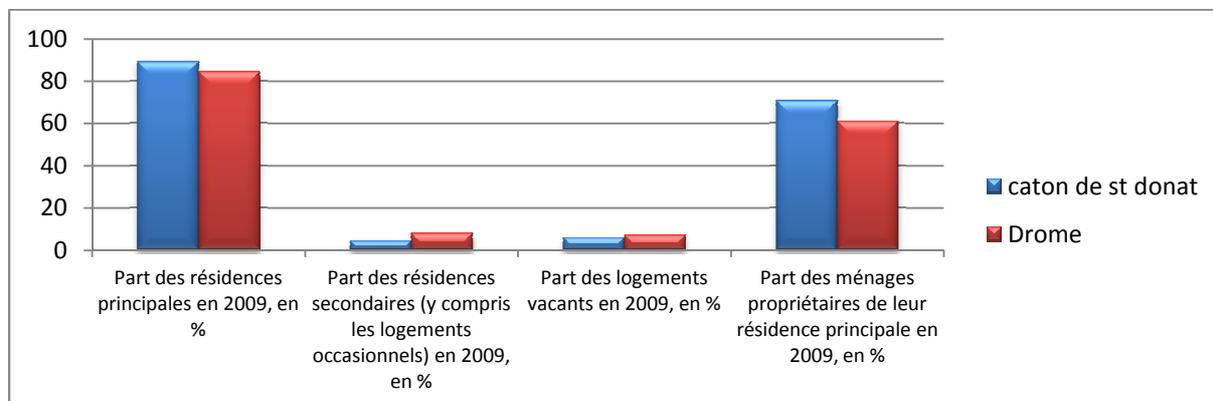
La population vivant sur l'exploitation agricole représente en 1999, 20% de la population cantonale, alors que seulement 10% de la population drômoise est agricole. Depuis 25 ans, l'agriculture du canton se trouve confrontée à de nombreuses difficultés (baisse des prix agricoles, concurrence extérieure, surendettement, difficulté de production, de commercialisation, de promotion etc...). Le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer : de 1970 à 1999, le canton a perdu 49% de ses exploitations.



Dans ce secteur d'activité, les tranches d'âges élevées représentent la majorité et celles en puissance d'installation (-35ans) sont en pourcentage, de moins en moins nombreuses.

2.6 Le logement

(Source INSEE 2009)



En 2009, seulement 4.6% des résidences du territoire sont des résidences secondaires quand 90 % sont des résidences principales. Le territoire n'est donc pas un lieu de villégiature, mais bel et bien un lieu de vie.

Nous notons également qu'il y a seulement 6.1 % des logements qui sont vacants et que près de 71 % des ménages sont propriétaires de leur résidence. Nous sommes donc sur un territoire où l'accès à la propriété est très présent.

De nombreux lotissements ont été construits ces dernières années et les élus témoignent d'une saturation concernant le développement de l'urbanisme. De 1998 à 2009, 21 lotissements ont été réalisés rien que sur Saint-Donat, soit 171 lots.

Un plan local d'habitat au niveau de la CCPH, prévoit la création de 90 logements par an dont 50 à St-Donat. La construction de logements sociaux est en cours par exemple à St Donat à l'ancienne usine GAY. (Source PLU StDo)

La CCPH a contractualisé sous la forme d'une convention avec l'Epora en 2009 pour le lancement d'une étude d'opportunité foncière sur l'ensemble du territoire de l'Herbasse, cette étude est en cours de réalisation.

Les élus ont souligné lors de la rencontre du 19 juin que le territoire connaissait actuellement une saturation concernant le développement de son urbanisme.

2.7 Infrastructures et équipements à usage collectif

Les équipements

L'Espace des Collines

Réalisée en 1999 cette structure a été construite par la CCPH avec la volonté de répondre à la fois aux demandes en termes de salle des fêtes, de salle de spectacle et de cinéma. Elle est définie par la communauté de communes comme un « équipement rural d'animation ».

Cette salle de 400m², qui a ouvert ses portes en 2002, peut accueillir un gradin télescopique de 232 places. C'est un équipement de qualité permettant d'être support à de nombreuses animations sur le canton.

Pour autant, après l'investissement, aucun budget de fonctionnement n'a été prévu afin de pouvoir y affecter un régisseur, une équipe technique, ou un gardien.

Les équipements scéniques se voulant polyvalents, ils restent relativement limités ou pas idéalement adaptés. Ils nécessitent inévitablement de la location de matériels et prestations techniques extérieures pour l'organisation de tout évènement. De même, le parc de matériel son et lumière n'est ni mis à jour ni renouvelé.

Seul le matériel de cinéma évolue et connaît des investissements réguliers pour l'amélioration du service, via les bénéfices dégagés par cette activité.

Cet équipement est aujourd'hui très utilisé. L'occupation de l'Espace en 2012 a représenté 403 demi-journées (source CCPH).

Usage	Nombre de demi-journée	Pourcentage
CCPH	46	11.4 %
Cinéma	99	24.5 %
MJC (Forum, Monstrueuses...)	27	6.7 %
Don du sang	5	1.25 %
Usage privé payant	127	31.5 %
Collège et UNSS	99	24.5 %
Total	403	100

Il est à noter qu'en 2013, à l'issu de la nouvelle convention d'objectif et de moyens qui lie la MJC et la CCPH, les journées utilisées par la MJC concernant le théâtre ne seront plus mises à disposition gratuitement.

Nous constatons donc qu'environ 60% des locations sont des locations payantes, 12% sont consacrées à l'utilisation par la CCPH et 25% pour le cinéma.

La collégiale et le palais Delphinal

Ensemble de bâtiment religieux : au-delà du culte, sont organisées des visites, des expositions et une programmation musicale classique.

La MJC

Héritage d'un besoin exprimé, de la nécessité d'augmenter la capacité du collège, et d'une volonté politique, ce bâtiment intercommunal, mis à disposition de l'association MJC est un bâtiment de 700m² inauguré en octobre 2005. Il a permis à l'association de disposer de locaux plus agréables et plus fonctionnels. Ces nouveaux locaux ont permis d'accompagner et ont contribué au développement de cette association. Aujourd'hui ce bâtiment est « sur-employé ».

Le questionnaire fait apparaître fortement ce manque de place, que ce soit pour du stockage, des salles d'activités, ou bien des lieux permettant de garantir un accueil de qualité au public. Les besoins ressentis aujourd'hui sont ceux que la MJC avait exprimé lors de la concertation par la CCPH, au moment de sa construction et qui n'avaient alors pas été retenus, dans la mesure où les choix se sont orientés d'avantage sur de l'existant, plutôt que sur la réelle prise en compte d'une prospective.

Champos : l'auberge,

Bâtiment acheté à la commune par la CCPH

L'auberge a accueilli un restaurant qui n'a plus eu de gestionnaire depuis plus de dix ans. La CCPH a choisi d'orienter l'utilisation de ce bâtiment à d'autres fins et, a entrepris de gros travaux de rénovation et d'aménagement en 2012 afin d'y établir ses bureaux, une salle accueillant le RAM et une salle de restauration accueillant l'accueil de loisirs et des locations.

Champos : le bâtiment de l'accueil de loisirs et le parc

Situé sur le domaine du lac de Champos et rénové il y a à peu près 20 ans, les locaux et son parc offrent un cadre privilégié pour l'organisation de l'accueil de loisirs.

Propriété communale, la gestion des lieux fut confiée à la MJC. Depuis le rachat des lieux par la CCPH, celle-ci en assure la gestion et en gère les locations privées (3 locations en 2012 source CCPH).

La CCPH en assure l'entretien, et cette année les boiseries obsolètes ont été changées. Malgré tout, les locaux ont besoin aujourd'hui d'être rénovés, en particulier à cause de gros problèmes d'humidité.

Le domaine du lac de Champos

Le domaine du lac de Champos se trouve au bord d'un lac de 9 ha, en pleine nature. Ce lac dispose de plusieurs équipements : court de tennis, bungalows, aire de pique-nique, snack, camping.

La Halle des Sports de St Donat

Basé sur la commune centre, cet équipement communal ancien accueille principalement des activités sportives. (Badminton, volley, handball, écoles et collèges)

Il est aujourd'hui complètement saturé et ne permet pas de répondre aux sollicitations nombreuses des associations.

Le plateau sportif de Margès

Ce bâtiment intercommunal, construit sur la commune de Margès accueille essentiellement des activités sportives. Tous les créneaux horaires en soirée sont occupés, essentiellement par l'association de volley de Marges et l'association de badminton.

Le boulodrome

La gestion de cet équipement communal à St Donat, inauguré en 2012, a été confiée à l'Association "Ententes Sportives Boulistes" de l'Herbasse.

Chaque commune possède un terrain de foot et Saint Donat également un terrain de rugby. Des investissements importants ont été faits par la commune ces dernières années concernant les vestiaires de ces deux activités.

City-stade et skate-parc

Ces équipements communaux ont vu le jour suite à des rencontres de collectifs de jeunes, accompagnés par la MJC et les élus de la commune de Saint-Donat. A proximité de la MJC, ceux-ci sont utilisés par les jeunes et les familles. Lumière, entretien et équipements empêchant l'intrusion des deux roues sont souhaités.

Concernant les aménagements et demandes d'infrastructures exprimés par les habitants, l'enquête fait apparaître des demandes précises.

Les deux demandes les plus récurrentes sont :

- Une piscine.
- Des pistes cyclables et des sentiers.

Les taux d'utilisation des équipements publics et des infrastructures apparaissent comme très importants. Les attentes exprimées par les habitants et associations sont également tout aussi importantes. Il apparaît donc que les équipements ont du mal à suivre la croissance du territoire.

Lors de la rencontre du 19 juin, les élus ont exprimé un manque de moyens financiers et de locaux.

Demandes des associations

Nous constatons une forte demande, exprimés par les partenaires, en termes d'infrastructures, qui ne trouve aujourd'hui pas de réponses. Les écoles et les associations expriment les besoins suivants :

- Des espaces de stockage de matériel
- Une nouvelle salle de sport
- Des salles de réunions
- Un manque d'espace, de locaux

Pour essayer de palier à ce problème, les écoles sont aujourd'hui accueillies à la MJC, et à l'Espace des Collines,... Voir aussi §5.10 et 5.11.

2.8 Un territoire apprécié de ses habitants

Les habitants en disent (questionnaire) :

Il ressort très massivement qu'habiter sur le territoire permet d'avoir les avantages d'une ville « à dimension humaine », calme, à la campagne, avec une proximité et une qualité de services répondant aux attentes.

Ils mettent en évidence la richesse de l'environnement naturel et préservé qui est une des caractéristiques fortes du territoire.

Ils soulignent une offre d'activités socioculturelles importante et appréciée.

Ce qu'il faut retenir sur le territoire

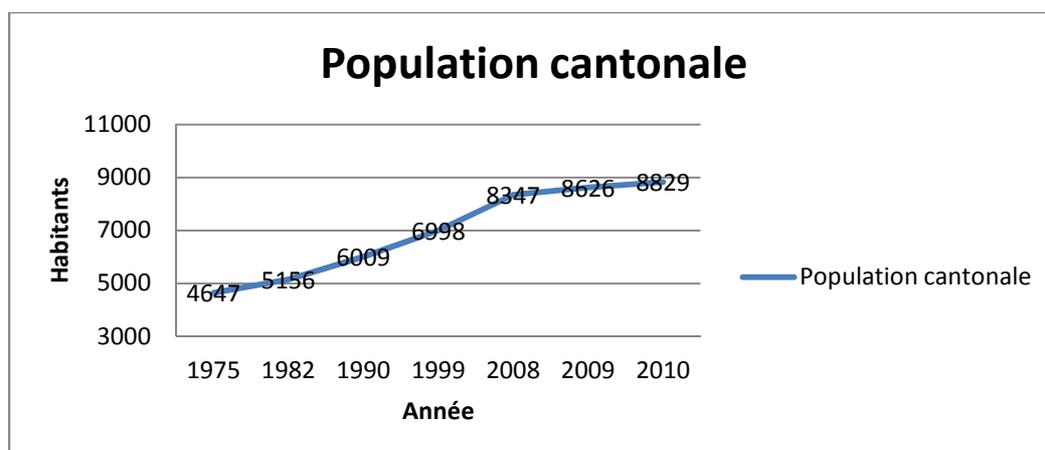
- Un territoire rural
- Un territoire très bien desservi qui facilite l'accès aux grands axes.
- Des problèmes de mobilité: les transports en communs proposés semblent ne pas répondre aux besoins des habitants. Les communes sont reliées entre elles par des petites routes qui ne facilitent pas les déplacements.
- Un patrimoine naturel et architectural riche et diversifié, mais peu exploité, où l'activité touristique ne demande qu'à se développer.
- Tous les secteurs d'activités sont présents sur le territoire, avec une dominante du secteur des services.
- Une présence importante pour l'activité économique des établissements Vuitton et Délifruits et des deux grandes surfaces.
- Présence de parcs d'activités économiques intercommunaux « quasi saturés ».
- Une tendance assez forte au développement des circuits courts.
- Un territoire qui comporte une part importante de zones rurales ou semi-rurales, avec un secteur agricole conséquent mais qui décline petit à petit, avec de moins en moins de jeunes qui s'engagent dans ce domaine.
- Un territoire pourvu en infrastructures, mais qui ne suffisent pas à répondre aux besoins, ni aux sollicitations grandissantes, en raison de problème de vétusté et de saturation quant à l'utilisation des différents équipements.

III. Les habitants

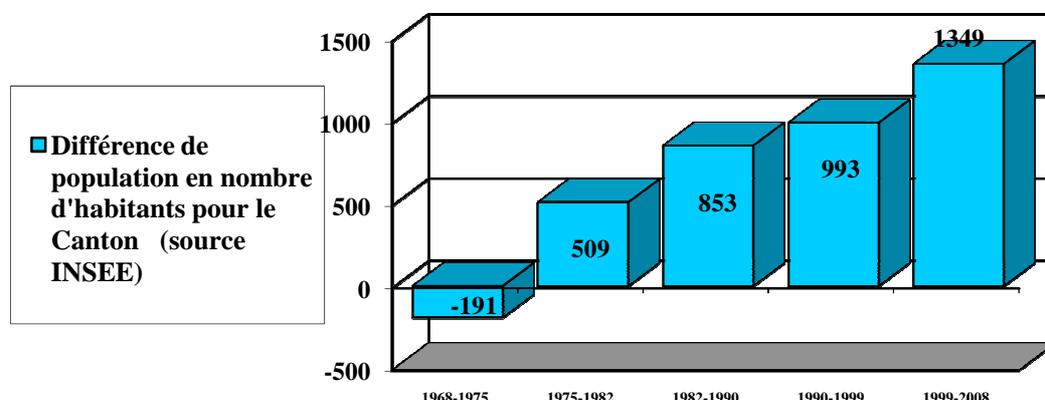
3.1 Population du canton

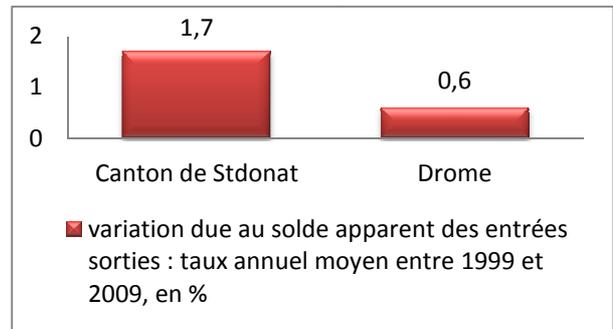
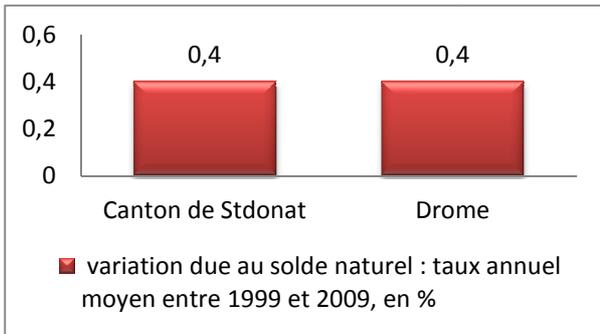
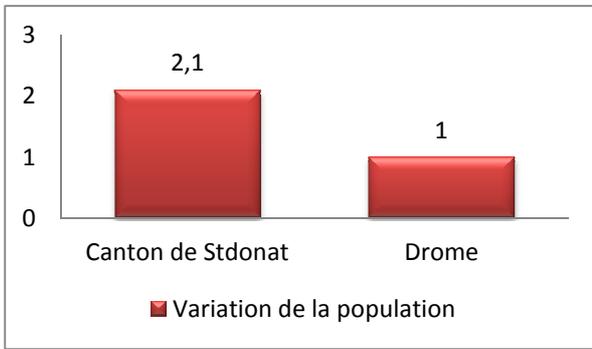
Une augmentation constante de population depuis 1975...

De 4647 habitants en 1975 à 6998 en 1999 et 8626 en 2009, le canton de St Donat voit sa population augmenter de 989 personnes entre 1990 et 1999 et augmenter de 1624 personnes entre 1999 et 2009, soit une augmentation de 23 % en 10 ans.



Cette évolution est plus marquée sur notre territoire que sur la moyenne du département. Cette augmentation est due à la fois à un solde naturel et un solde apparent positifs. Le territoire apparaît donc comme un territoire attractif où les gens viennent chercher un confort de vie. Cette augmentation vient en écho à une politique d'expansion portée par les communes. (cf évolution POS communes)

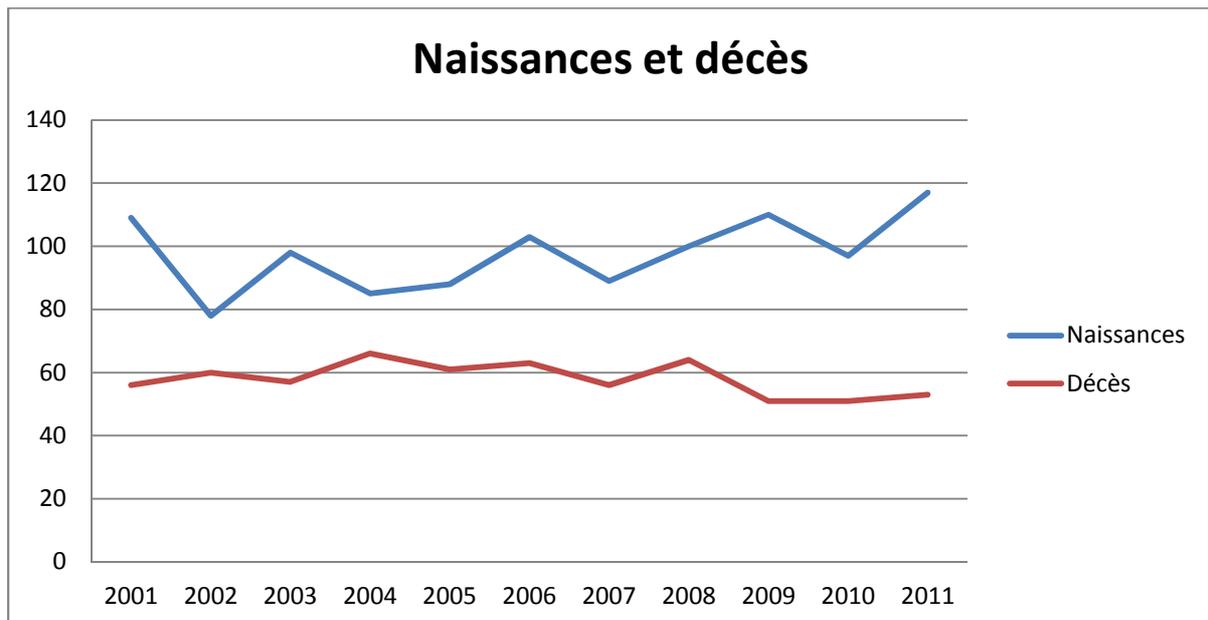




Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0.6	+1.5	+1.9	+1.7	+2.1
Due au solde naturel en %	+0.2	-0.2	+0.3	+0.4	+0.4
Due au solde apparent des entrées sorties en %	-0.7	+1.7	+1.6	+1.3	+1.7
Taux de natalité (‰)	14.1	10.3	12.7	12.2	12.1
Taux de mortalité (‰)	12.5	12.1	9.6	7.8	7.8

(Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements, RP1999 et RP2010 exploitations principales - État civil)



(Source : Insee, État civil)

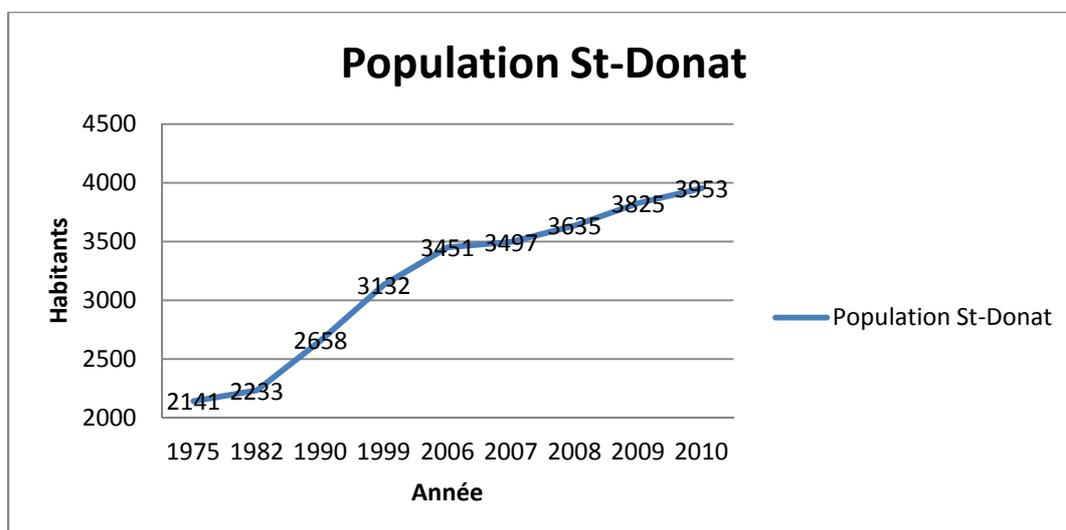
Le territoire est un territoire attractif, qui voit sa population augmenter en moyenne d'un point de plus que le département ces 10 dernières années. Cette augmentation est dû à l'effet conjugué d'un solde naturel et apparent positif ces dix dernières années. Nous constatons donc une arrivée sur le territoire d'une population nouvelle non négligeable.

L'évolution démographique est importante et généralisée sur l'ensemble du territoire.

La communauté de communes enregistre, entre les deux derniers recensements Insee, une progression considérable de sa population : 19,3%.

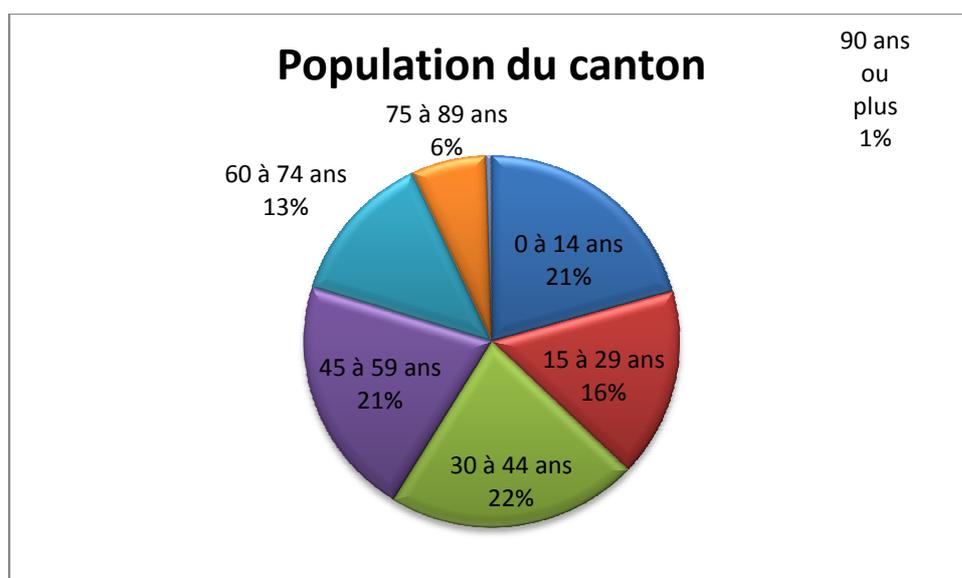
Pour comparaison, la population départementale a progressé de 9,2 % entre 1999 et 2008.

La commune de Saint-Donat, bourg centre, compte à elle seule, 3854 habitants en 2010, soit 43,5% de la population, ce chiffre s'élevait à 49% en 1999, 43,5% en 2008 et, de 45,2% en 2009.



Une population « familiale »

Nous constatons que 37% de la population a moins de 30 ans. Les données semblent nous dire que la pyramide des âges tend à n'évoluer que faiblement à court terme. Pour autant la comparaison entre 1999 et 2009 nous montre que la tendance est à un léger vieillissement de la population qui se confirme entre 2009 et 2010.



Population par grandes tranches d'âges

Ages	1990				1999				2009			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nombre	%										
0 à 14 ans	653	21.6	605	20.1	740	21.4	735	20.8	932	21.6	849	19.7
15 à 29 ans	617	20.4	629	20.9	611	17.7	560	15.8	759	17.6	661	15.3
30 à 44 ans	726	24.1	677	22.5	783	22.6	824	23.3	908	21	962	22.3
45 à 59 ans	474	15.7	438	14.5	721	20.8	632	17.9	898	20.8	907	21.1
60 à 74 ans	360	11.9	400	13.3	413	11.9	465	13.1	596	13.8	555	12.9
75 et plus	188	6.2	264	8.8	191	5.5	323	9.1	227	5.2	372	8.7
ensemble	3018	100	3013	100	3459	100	3539	100	4320	100	4306	100

(Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations principales)

Une tendance au vieillissement de la population mais un renouvellement de la population jeune :

Sur la population allocataire CAF, les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans représentent 44,7 % de l'ensemble de la population allocataire (41,5 % sur le département).

Ce taux reste le même qu'en 2007 mais le nombre de 0-17 ans a nettement augmenté : en 2007 on comptait sur le territoire 1813 jeunes de moins de 18 ans contre 1935 en 2011

	CCPH		Drôme
0 - 5 ans	665	34,4 %	34,8 %
6 - 11 ans	669	34,6 %	34,8 %
12 - 17 ans	601	31 %	30,4 %
0 - 17 ans	1935	100 %	100 %

Depuis 1968 le nombre moyen d'occupants par résidence principale est en diminution faible mais constante, passant de 3.2 en 1975 à 2.5 en 2009. La moyenne nationale passe de 2.9 en 1975 à 2.3 en 2010 (source INSEE). Cela peut traduire la présence importante de couples sans enfants, qui représentent en 2009 30.3 % du nombre de ménage sur le canton : 26.8% en 1999.

Evolution de la population par commune de 1990 à 2009

Commune	Nb habitants en 1990	Nb habitants en 1999	Nb habitants en 2009	Variation annuelle moyenne en % entre 1999 et 2009
Arthemonay	334	369	534	+3.8
Bathernay	191	205	244	+1.8
Bren	431	471	536	+1.3
Charmes	1855	1748	1676	- 0.4
Chavannes	374	431	473	+0.9
Marges	532	729	901	+2.1
Marsaz	469	504	658	+2.7
Montchenu	389	456	564	+2.1
Saint Donat	2658	3122	3825	+2.1

Nous constatons quelques disparités sur l'évolution entre 1999 et 2009 selon les communes. Il est à signaler que l'évolution 2009-2013 peut sans doute avoir changé cette analyse de manière significative au vu de l'évolution du territoire. Cette même évolution sur le canton est de + 2.1 % pour seulement +1 % pour le département de la Drôme.

3.2 Les familles

Familles par type de famille et nombre d'enfants de moins de 25 ans en 2010

	Aucun enfant de moins de 25 ans	1 enfant de moins de 25 ans	2 enfants de moins de 25 ans	3 enfants de moins de 25 ans	4 enfants ou plus de moins de 25 ans	Ensemble
Source : Insee RP 2010 exploitation complémentaire						
Couple sans enfant	1 081	0	0	0	0	1 081
Couple avec enfant(s)	88	406	491	173	44	1 202
Famille monoparentale composée d'1 homme avec enfant(s)	8	39	8	4	0	59
Famille monoparentale composée d'1 femme avec enfant(s)	52	149	67	20	4	293
Ensemble	1 229	594	566	197	48	2 635

Enfants des familles par âge et type de famille en 2010

	Moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans	18 à 24 ans	25 ans ou plus	Ensemble
Couple sans enfant	0	0	0	0	0	0	0
Couple avec enfant(s)	217	316	554	677	332	121	2 217
Famille monoparentale composée d'1 homme avec enfant(s)	4	4	12	32	16	12	79
Famille monoparentale composée d'1 femme avec enfant(s)	16	36	60	163	85	73	433
Ensemble	237	356	627	872	433	206	2729

Nous constatons :

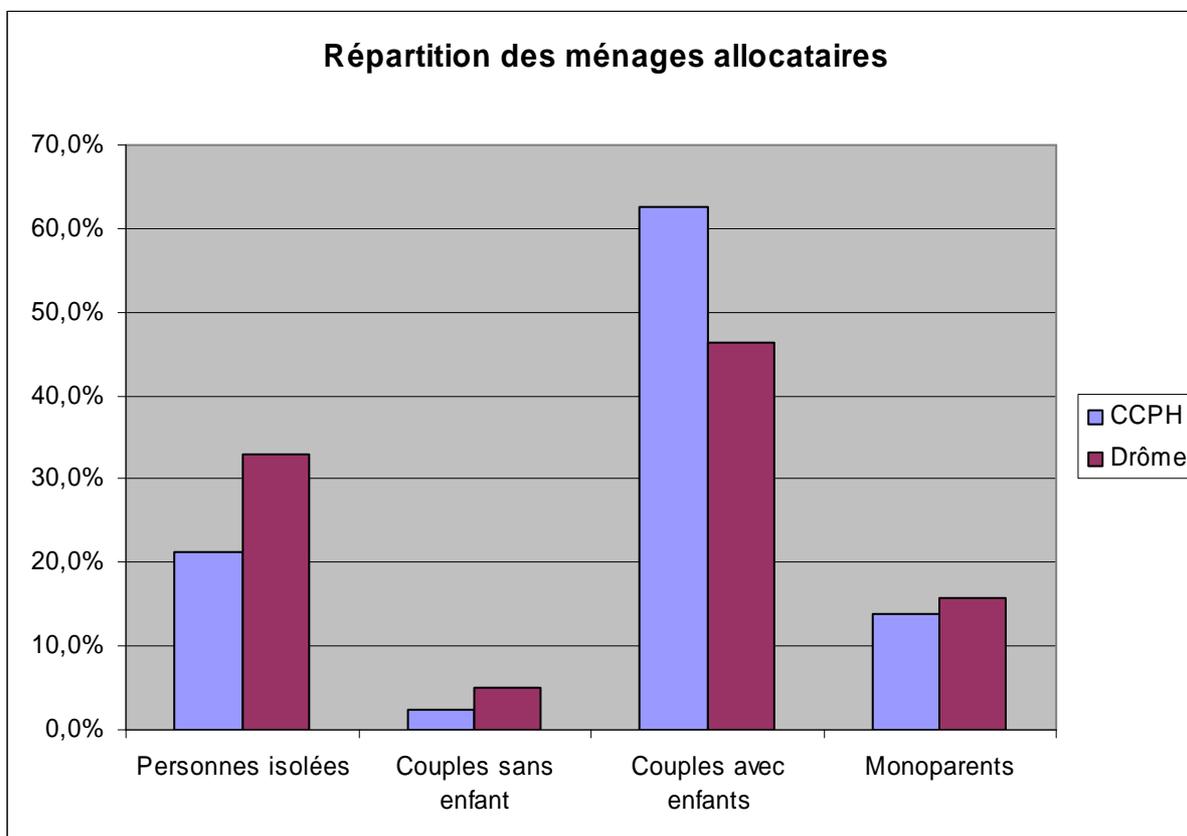
Près de 60% des couples et familles ont au moins un enfant et une proportion importante ont deux enfants.

Les familles ayant trois enfants et plus représentent 9.3 % des familles du territoire. Entre 2008 et 2012 nous constatons une diminution des familles nombreuses (3 enfants et plus), selon les données CAF.

Les familles monoparentales représentent 13% des familles du territoire.

L'âge des enfants les plus représentés sont les enfants âgés entre 6 et 17 ans.

Nous retrouvons cette tendance dans les chiffres des allocataires CAF du territoire qui montrent une population fortement familiale :



La représentativité des ménages avec enfant(s) est nettement supérieure à celle du département avec près de 77 % (+ 14,5 par rapport au département). Ce taux est en augmentation par rapport à 2008 (75,6%)

Les communes de Bathernay et de Chavannes ont des taux particulièrement élevés de familles avec enfants (couples ou mono parents) avec plus de 90%.

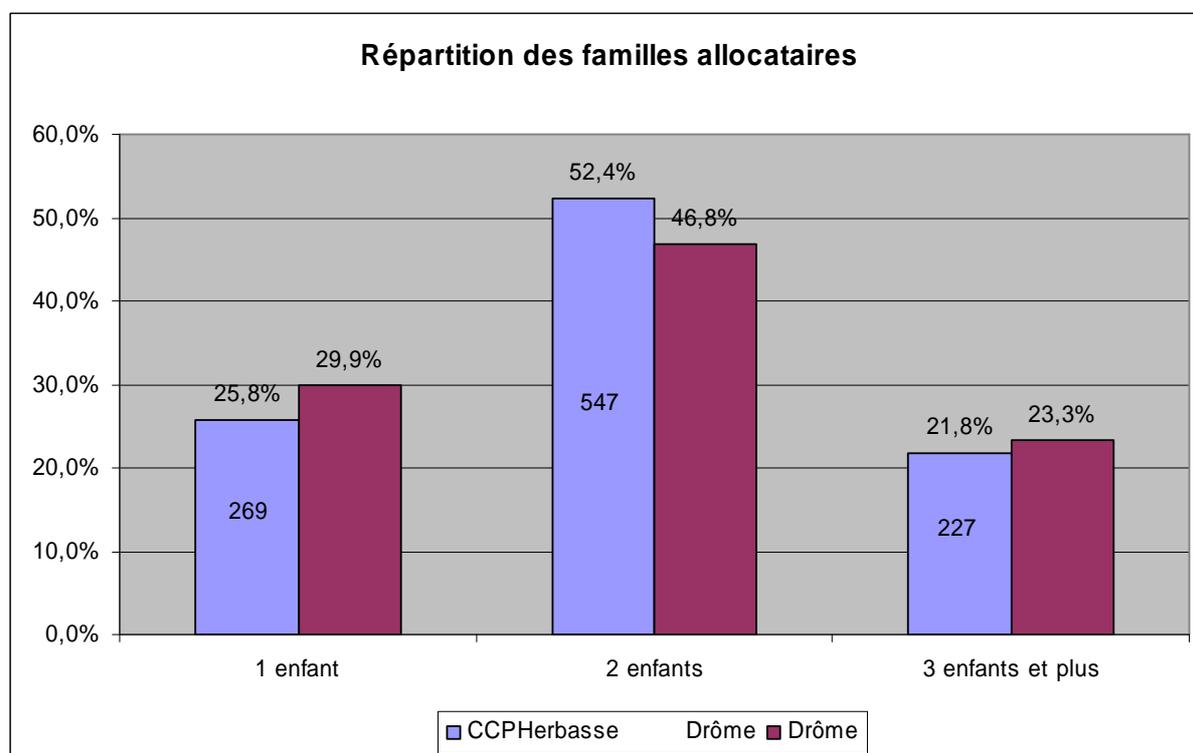
Une majorité de couples avec enfant et un taux de familles monoparentales inférieur à celui de la Drôme. 62,7% des ménages allocataires sont des couples avec enfants, ce qui est très nettement supérieur au taux départemental qui est de 46,3%.

Il est également important de souligner que sur l'ensemble du territoire de la CCPH, le taux de familles monoparentales est en baisse par rapport à 2008 (moins 1,2%) et est inférieur au taux départemental (13,8% contre 15,7%). Cependant sur la commune de Saint-Donat, ce taux est de 16,3%.

On compte donc 76,5% de ménages allocataires avec des enfants, soit 1043 familles, contre 62 % sur le département de la Drôme

La part des familles nombreuses est en nette baisse puisqu'elle n'est plus que de 21,8% en 2011, contre 24% en 2008, et est désormais inférieure à la moyenne départementale (23,3%). On constate une forte représentativité des familles parmi les ménages allocataires sur ce territoire : 1043 ménages allocataires sont des familles (soit 76,5 % des ménages allocataires) contre 61,9 % sur le département. : 855 sont des couples avec enfants (ce qui représente 62,7% des ménages allocataires contre 46,3% sur la Drôme) et 188 sont des familles monoparentales (13,8% contre 15,7% au niveau départementale)

Une forte représentativité des familles avec 2 enfants



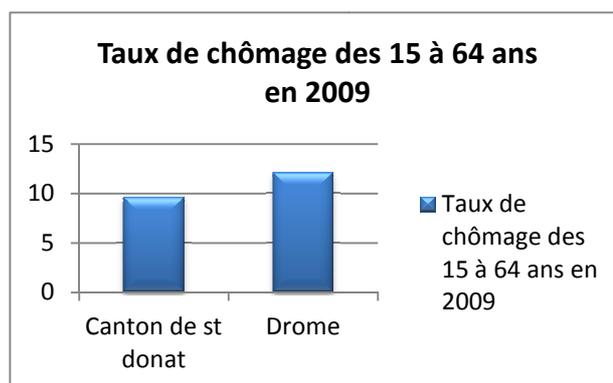
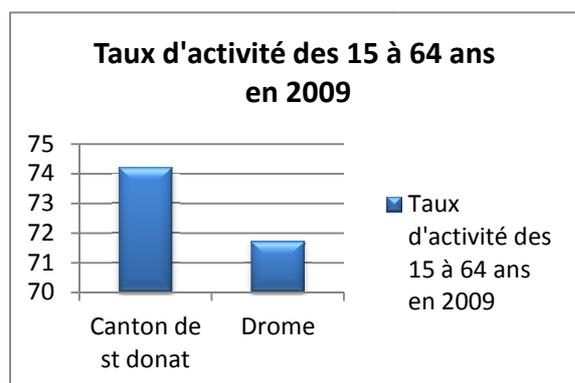
La part de familles avec 2 enfants sur la CCPH est nettement supérieure à celle du département (+ 6 points).

Les communes de Chavannes et de Charmes sur l'Herbasse se distinguent particulièrement avec une représentation des familles de 2 enfants de 58% de l'ensemble des familles. La commune de Saint Donat a un taux similaire à celui de la moyenne intercommunale.

La commune de Bathernay a un taux plus faible (40%) mais a un taux bien plus élevé que la moyenne intercommunale de familles nombreuses (3 enfants et plus) : ce taux est en effet de 33,3% , soit plus 10 points par rapport à la moyenne départementale .

La part des familles avec un seul enfant est moins bien représentée que sur le département : sur toutes les communes de l'intercommunalité le taux est inférieur au taux départemental sauf sur la commune de Bren où il est similaire (29,9%) : sur Saint Donat et Montchenu ce taux est de 19,4%.

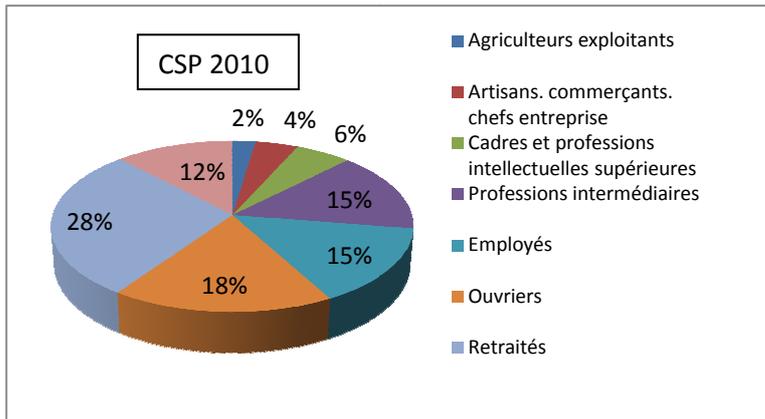
3.3 L'emploi



Ces chiffres montrent que le territoire est moins touché (en 2009) par le chômage que le département.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2010	%	1999	%
Ensemble	7143	100.0	5524	100.0
Agriculteurs exploitants	168	2.4	184	3.3
Artisans. commerçants. chefs entreprise	310	4.3	244	4.4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	405	5.7	256	4.6
Professions intermédiaires	1081	15.1	600	10.9
Employés	1040	14.6	824	14.9
Ouvriers	1254	17.6	1128	20.4
Retraités	2029	28.4	1196	21.7
Autres personnes sans activité professionnelle	856	12.0	1092	19.8



(Source : Insee, RP1999 et RP2010 exploitations complémentaires)

Nous constatons une baisse du nombre d'agriculteurs exploitants et des personnes sans activité professionnelle ainsi qu'une hausse des cadres, professions intermédiaires et retraités.

Niveau de revenu des ménages

En 2009 revenu net déclaré moyen par foyer fiscal en € (Source INSEE)

Saint-Donat	21155 €
Canton	22225 €
Drôme	21157 €

Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal sur le canton est légèrement supérieur au revenu constaté à l'échelle du département de la Drôme avec 21157 €.

Revenu moyen des ménages imposables en 2008 : (Source Doc PLU St Donat)

Saint-Donat	Canton	Drôme
30 530€	31 805 €	23 642 €

Revenu moyen des ménages non imposables en 2008 :

Saint-Donat	Canton	Drôme
10 603 €	10 443 €	7 058 €

En 2008, le rapport entre le revenu moyen des ménages imposables et celui des ménages non imposables est de 2,88 à Saint Donat, contre 3,04 sur le canton et 3,35 sur le département.

La part de foyers non imposables (49 %) est légèrement supérieure à celle du canton (48 %) mais reste inférieure à celle du département (51,6 %).

Un fort taux d'activité professionnelle chez les adultes allocataires :

Source CAF	CCPH		Drôme
Adultes allocataires	2 247		126 809
Adultes allocataires actifs	1838	81,8%	70 %
- avec emploi	1691	75,3 %	60,9 %
- au chômage	147	6,5 %	9,1 %
Adultes allocataires inactifs	408	18,2 %	30 %
Activité masculine	838	94,4%	86,2 %
Activité féminine	859	81,3%	70,9%

Le pourcentage des adultes allocataires actifs du territoire est largement supérieur à celui du département. Parmi ces actifs, la représentation de ceux occupant un emploi (75,3%) est nettement supérieure à celle constatée pour l'ensemble de la Drôme (60,9%).

Le nombre d'adultes allocataires au chômage représente une part inférieure à celle du département (6,5% pour la communauté de communes du Pays de l'Herbasse, 9,1% pour la Drôme).

Le taux d'allocataires actifs est particulièrement élevé sur Charmes sur l'Herbasse (86,4%) et sur Marsaz (86,8%), avec une part importante des actifs occupant un emploi (Charmes : 80,1%, Marsaz : 80,4%).

La plus forte représentativité des chômeurs parmi les adultes allocataires actifs se situe sur les communes de Monchenu et Saint Donat (respectivement 8,9 et 7,4%) ce qui reste au dessous de la moyenne départementale.

Les taux d'activité féminine (en nette hausse par rapport à 2008 où il était de 76,1%) comme masculine (identique à 2008) sont nettement supérieurs à ceux du département

Il est à noter que la proportion d'allocataire inactif sur l'ensemble des adultes allocataires est inférieure à celle constatée au niveau départemental (21,9% pour la CCPH contre 30% pour la Drôme).

3.4 Taux bénéficiaires minima sociaux moins important que le département

Un taux de bénéficiaires du Rsa inférieur au taux départemental :

	CCPH		Drôme
Nb total bénéficiaires Rsa	126	9,2 %	16,2 %
Nb Bénéficiaires Rsa socle	64	4,7 %	9,6 %
Rsa socle + activité	15	1,1 %	2,1 %
Rsa activité	47	3,4 %	4,5 %
<i>Rsa majoré pour isolement</i>	14	1%	2%

La part des bénéficiaires du Rsa est nettement inférieure à celle du département (CCPH : 9,2%, Drôme : 16,2%)

Les bénéficiaires du Rsa majoré pour cause d'isolement représente 1% des allocataires pour la CCPH (taux du Rsa majoré pour la Drôme : 2%).

On constate, sur l'intercommunalité, une moindre représentativité des bénéficiaires du RSA comparativement à la Drôme :

- nombre de bénéficiaires du Rsa socle : CCPH : 4,7%, Drôme : 9,6%
- nombre d'allocataires dont les prestations représentent 100% des ressources : CCPH : 5,1%, contre sur la Drôme : 11,2%.

Néanmoins, on note de fortes disparités entre les communes de ce territoire.

La part des bénéficiaires du Rsa sur les communes de Marsaz, de Charmes et Chavannes est nettement inférieure à la moyenne intercommunale et en dessous des 5% (respectivement, 3,8%, 2,6% et 4,5% des ménages allocataires).

C'est sur les communes de Montchenu, de Bathernay et de Saint Donat sur l'Herbasse, que le taux des bénéficiaires du Rsa est le plus important (12,5, 12,1 et 11,7%). Il reste cependant nettement inférieur au taux drômois qui est de 16,2%.

Cette tendance se confirme sur la représentation des bénéficiaires du Rsa majoré pour isolement : aucun ou un seul bénéficiaire pour huit des neuf communes de la CC

Le pourcentage d'adultes allocataires aux revenus précaires² (23,3% pour la communauté de communes) est nettement moins important que celui de la Drôme (34,7%).

On constate aussi des différences importantes entre les communes du territoire :

- Le taux le plus important est sur Saint Donat : 26,8%
- Le taux le plus faible est sur Margés : 17,5%

² Allocataire à revenus précaires : allocataire avec un revenu par unité de consommation (Ruc) inférieur au seuil des bas revenus. (En 2012, le seuil de bas revenus est de 1 001 euros par mois).

On peut également souligner le taux plus important sur ce territoire d'allocataires aux revenus fragiles³ : 14,5% pour la CCPH (notamment 16,1% pour la commune de Saint Donat) contre 14% pour la Drôme.

Il est à noter que ces chiffres allocataires CAF ne font pas apparaître les personnes pouvant prétendre aux aides et n'y ayant pas recours. Ce phénomène de « non recours aux droits » semble être aujourd'hui une vraie question. Ce non recours peut s'expliquer par

- une non connaissance de l'existence du service,
- une non demande des personnes éligibles informées qui peut être due à une difficulté d'accessibilité, un risque de stigmatisation, une crainte d'effets induits négatifs, un dénigrement de sa propre éligibilité.
- Un non recours par abandon, rejet ou inattention.

³ à revenus fragiles = allocataire avec un revenu par unité de consommation (Ruc) au-dessus du seuil des bas revenus grâce aux prestations.

Ce qu'il faut retenir sur les habitants

- Un lieu de résidence souvent choisi où les habitants recherchent un confort de vie, et où les mouvements pendulaires sont importants
- Une population en forte augmentation (+23% en 10 ans)
- Une population vieillissante mais qui se renouvelle.
- Une proportion de familles avec enfants (77%) supérieure de 14.5% à celle du département.
- 60% des couples ou familles ont au moins 1 enfant
- Une forte représentativité des familles avec 2 enfants, et un taux de familles monoparentales en baisse (13% du total) et inférieur à celui de la Drôme
- La jeunesse représente une part importante de la population (37% de moins de 30 ans)
- Une population où le pourcentage d'adultes d'actifs est très important, et où le pourcentage d'adultes au chômage est inférieur celui du département
- Le taux d'activité féminine est supérieur de 10% à celui du département
- Un territoire où la part des bénéficiaires du RSA reste inférieure à celle de la Drôme, mais où l'on note de fortes disparités selon les communes.

On peut donc qualifier la population de jeune, active, et familiale

IV. Services et acteurs du territoire

4.1 La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse

A l'origine, une volonté de regroupement des différentes communes du canton s'est fortement exprimée afin de résoudre le problème de la collecte et du traitement des ordures ménagères ainsi que la rénovation de l'habitat.

Aujourd'hui de plus en plus de compétences sont transférées à la CCPH, et celle-ci s'organise en un équilibre entre les intérêts particuliers de chaque commune.

Cette communauté de communes calquée sur le territoire cantonal n'est pas concernée directement par une réorganisation de découpage territorial.

Elle est bornée au sud par la communauté d'agglomération du pays de Romans (21 communes, 52700 habitants), engagée dans un rapprochement plus large vers Valence, et au nord par une communauté de communes regroupant quatre communautés qui vont fusionner au 1 janvier 2014 (35 communes et 43500 habitants).

Les municipalités sont représentées au prorata de leur population.

Le président actuel de la Communauté est par ailleurs maire de Saint-Donat.

La CCPH est constituée des communes suivantes : ARTHEMONAY, BATHERNAY, BREN, CHARMES/HERBASSE, CHAVANNES, MARGES, MARSAZ, MONTCHENU et SAINT DONAT/HERBASSE.

Les compétences de la CCPH sont présentées ci-dessous :

Statuts et compétences de la CCPH

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Schéma directeur et schéma de secteur
- Aménagement rural
- Zones d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- Actions sociales, culturelles, et scolaires dont :
 - Gestion de l'école de musique intercommunale.
 - Gestion et entretien d'équipements et de lieux d'accueil collectif de la petite enfance (enfants non scolarisés).
 - Gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles.
 - Mise en œuvre d'une politique de développement en faveur du temps libre des jeunes (étude, actions et soutien aux actions qui s'inscriront dans un programme global)
 - Soutien aux activités de la Ludothèque
 - Soutien à la pratique du sport scolaire dans le second degré.
 - Gestion de la maison de retraite de Saint-Donat, en qualité de propriétaire.

Informatisation des écoles maternelles et primaires : investissement, installation et maintenance (hors consommables).

Soutien aux activités de la Maison des Jeunes et de la Culture du Pays de l'Herbasse.

Construction, gestion et entretien de bâtiments à usage sportif social ou culturel d'intérêt communautaire.

- Services publics
- Services aux communes
- Prestations de services

Dans le cadre de ses compétences la CCPH met donc à disposition de la MJC un certain nombre de locaux :

Bâtiment MJC

Bâtiment de l'accueil de loisirs à Champos

Salle de l'auberge de Champos pour la restauration de l'ALSH

Espace des Collines pour l'activité cinéma

Utilisation de salles de l'école de musique

La politique enfance jeunesse de la CCPH

La collectivité a fait le choix d'opérer uniquement sur le champ de l'extra-scolaire, c'est à dire uniquement sur l'offre de loisirs et l'accueil du public enfant et jeune.

Celle-ci porte un contrat enfance jeunesse (CEJ) signé et renouvelé depuis 2006 avec la Caisse d'Allocation Familiale. A travers ce contrat, elle accompagne des actions en direction de la jeunesse mises en œuvre par la MJC et la Maison du jeu.

La CCPH se positionne aux rangs suivants du classement départemental 2009 de la CAF:

- **Enfance** : 159 / 394
- **Jeunesse** : 325 / 394
-

Ces rangs de classement sont calculés sur la base de critères de sélectivité : majoritairement, le taux d'offre d'accueil en direction des enfants et des jeunes sur le territoire, mais également le potentiel financier des communes et les caractéristiques économiques des familles du territoire. Ils permettent de définir le caractère prioritaire du territoire en matière de petite enfance et de jeunesse et conditionnent, pour le développement des contrats existants, les possibilités de soutien financier de la Caisse d'allocations familiales.

Les orientations de la politique sociale affichée par la CCPH

La collectivité souhaite instaurer une démarche intercommunale concernant les actions sociales proposées sur le territoire :

- En proposant l'animation d'une action générale de prévention et de développement social
- En favorisant le lien entre les différents acteurs de l'action sociale.

Les constats, observations et propositions faites par la CCPH sur les orientations opportunes à prendre sont les suivantes : (sources CCPH)

- Besoin d'un lieu unique d'information sur les services d'action sociale existants
- De nouveaux moyens financiers pour répondre aux demandes d'aides ponctuelles / d'urgence
- Valorisation des ressources humaines et associative du territoire
- Formation communes généralistes ou thématiques selon besoins recensés
- Informations collectives pour rendre plus visible les dispositifs existants, les lieux et personnes ressources
- Mise en œuvre d'une veille sociale

La CCPH a réalisé une enquête concernant l'action sociale sur le territoire. L'absence de consultation préalable de la MJC pour cette enquête peut traduire, de la part de la CCPH, un manque de connaissance des actions sociales déjà menées par la MJC

4.2 Les services publics

Nous constatons une concentration importante des services sur le bourg centre qui accueille :

La perception
Les établissements scolaires secondaires
La gendarmerie
Etc...

Plusieurs institutions publiques ne sont pas représentées sur le territoire :

La caisse d'allocations familiales
La sécurité sociale
Pôle emploi...

Les structures de service public comme le Pôle emploi, le CIO, la MEF, etc sont situés à Romans (env 15 km).

Les mairies

Ouverture des mairies

Commune	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
St Donat	M	M	J	M	J	M	
Charmes	M			M	J		
Marges	J		M		M		
Arthemoney		AM		AM		M	
Bathernay		AM	AM		AM		
Bren	AM		AM		AM		
Chavannes	AM		AM		J		
Marsaz	M	M	J	M	M		
Montchenu	AM			AM	M	M 1/mois	

M : matin AM : après-midi J : Journée

Les plages horaires concernant l'ouverture au public sur les mairies semblent relativement restreintes et quasi inexistantes après 17 h pour les gens qui travaillent.

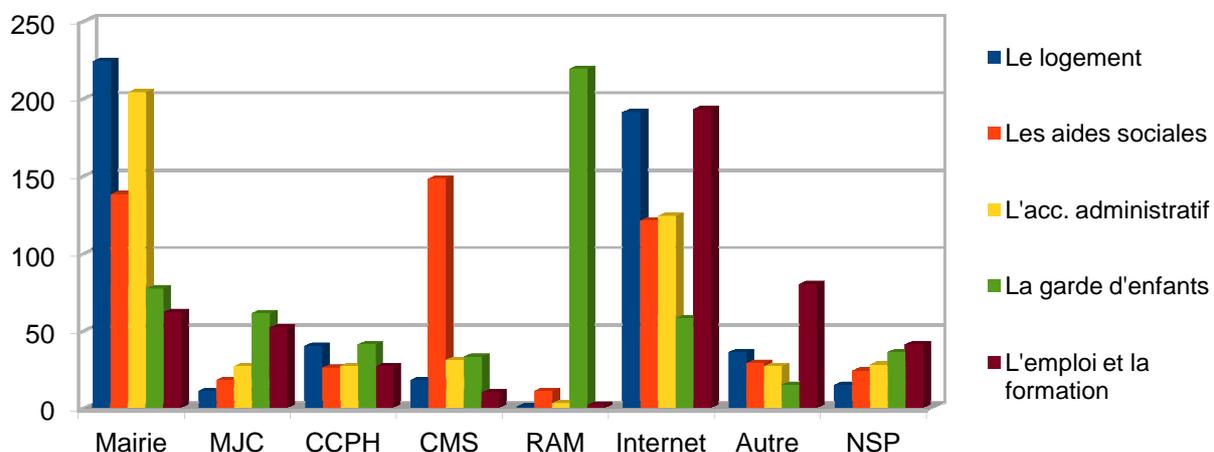
Des demandes d'expansion de ces horaires d'ouverture ont été exprimées par les habitants dans le questionnaire.

Plusieurs mairies comme à Chavannes et à Marsaz tiennent lieu de bureau de poste.

Les communes de Saint Donat, Charmes et Margès disposent d'un bureau de poste.

Le questionnaire effectué en direction des habitants du territoire montre que les mairies sont très identifiées comme lieu ressources de proximité sur les questions concernant l'accompagnement administratif et l'aide au logement.

Où irez-vous



En revanche les services aux habitants proposés à la MJC manquent de lisibilité et d'informations auprès des habitants.

Les élus présents à la réunion dans le cadre du diagnostic expriment un besoin de formation concernant eux-mêmes, mais aussi les secrétaires de mairie à propos de l'ensemble du champ social.

Le questionnaire de satisfaction concernant les services publics (ex : mairie, poste, CCPH, CMS,...) fait ressortir un taux de satisfaction d'une moyenne de 2,7 /4.

Ceci montre qu'il n'y a pas de « défiance forte », la qualité des services publics semble plutôt appréciée. Pour autant, ce taux de satisfaction est le plus bas de l'enquête.

4.3 Les établissements et environnement scolaires

La présence d'établissements privés et publics est assez marquée sur la vallée de l'Herbasse.

Nous retrouvons sur le canton :

Arthemonay : RPI avec Marges

Bathernay : RPI avec Charmes

Charmes : écoles élémentaire publique : 34 maternelles et 49 primaires,
et privée : 18 maternelles et 32 primaires

Bren : 70 élémentaires

Marsaz : 49 maternelles

Chavannes: 6 maternelles, 41 primaires

Montchenu : 30 élémentaires

Marges : 54 maternelles et 94 primaires

St Donat : Deux écoles maternelles (publique 56 et privée 59)

Deux écoles primaires (publique 227 et privée 103)

Deux collèges (public 399 et privé 272)

L'ensemble des enfants scolarisés représente près d'1/3 de la population effective de St-Donat soit de 1116 enfants en 2012 fréquentant les écoles de St-Donat.

Avec ses deux collèges, Saint Donat permet à l'ensemble des jeunes scolarisés de rester sur le canton jusqu'en classe de troisième.

Ceci entraîne une présence soutenue de ces jeunes sur la commune centre du Canton.

Au vu de l'évolution des effectifs, les établissements scolaires sont de plus en plus à l'étroit. La construction prévue du nouveau collège privé afin d'augmenter sa capacité et celle envisagée par le CG (délibération du 15 mars 2004) pour le collège public, ainsi que l'évolution de la carte scolaire qui oriente les enfants de Clérieux et Saint-Bardoux depuis cette année 2013 sur un autre territoire, illustrent cette évolution.

De l'accompagnement à la vie scolaire en direction des collégiens est mis en place depuis près d'une dizaine d'années sur la MJC. Ce dispositif accueille une vingtaine de jeunes et leurs familles. Ces jeunes sont scolarisés dans l'un des deux collèges de Saint-Donat. Ce projet est piloté en étroite collaboration avec la CAF, les collèges et le CMS.

De l'aide aux devoirs est mis en place à St-Donat en direction des primaires par le CCAS. Les bilans concertés avec les partenaires (CAF, enseignants, etc...) soulignent que des apports méthodologiques et pédagogiques concernant cette action seraient profitables. (Lien avec les familles, lien avec les enseignants, suivi globalisé, travail avec les familles, outils pédagogiques,...)

Beaucoup de questionnements concernent la réforme des rythmes scolaires (contenu, jour, heures, tarif,...). Beaucoup de parents de l'accueil de loisirs questionnent la MJC, et demandent, dans l'éventualité d'une semaine à 4 jours 1/2 englobant le mercredi, si la commune va prévoir un transport, ce que vont devenir les activités du mercredi matin, etc... Aujourd'hui plus de 120 enfants pratiquent des activités à la MJC le mercredi matin.

La réflexion au niveau des communes n'est aujourd'hui (septembre 2013) pas du tout aboutie.

Un premier échange au niveau de la CCPH a eu lieu en comité de direction sur la nécessité d'une réflexion commune en septembre 2013. (Christine JOUVIN)

Il est à préciser que la CCPH n'a pas à ce jour la compétence ni de l'enseignement élémentaire ni du périscolaire. Pour autant, celle-ci propose un accompagnement technique des communes pour l'instauration de la réforme. (Source CCPH/ Copil 8 octobre 2013)

En octobre 2013, en dehors de St Donat, aucune commune du canton n'a sollicité la MJC sur le sujet.

Un comité de pilotage se met en place sur St-Donat comprenant élus de la commune, représentants de parents d'élèves, enseignants, MJC et Maison du Jeu. La mairie n'encourage pas la présence de la MJC dans ce comité de pilotage. Cette présence semble en revanche être importante pour les enseignants et les parents d'élèves.

Les rencontres partenaires organisées dans le cadre du diagnostic font apparaître sur le sujet que les écoles représentées souhaitent :

- Travailler davantage avec les partenaires comme la bibliothèque
- Ouvrir davantage l'école au monde associatif
- Avoir une offre plus large de manifestations culturelles
- Travailler plus en lien avec la structure qui porte l'aide aux devoirs.

Un partenariat renforcé avec le monde associatif est largement plébiscité par les enseignants, tout particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaire.

Paradoxalement, et malgré la non sollicitation des communes, la rencontre avec les élus a fait apparaître les attentes suivantes concernant la MJC sur ce sujet :

- Une aide à la construction du projet
- La formation du personnel
- Un travail en partenariat avec les associations locales

4.4 Les commerces

Regroupés essentiellement sur St-Donat, le niveau d'équipement commercial est important :

- 3 supermarchés,
- 9 commerces de bouche,
- 10 restaurants – café – snack, 5 hôtels
- 7 concessions automobiles, garages,
- 24 commerces.
- 2 pharmacies
- 4 boulangeries
- Les marchés des samedis et lundis, les amaps..

En revanche, la présence de commerces de proximité est beaucoup plus restreinte sur les communes périphériques.

4.5 Les services du secteur de la santé

Ce secteur est bien représenté sur Saint-Donat :

4 médecins, 12 infirmiers, 5 kinésithérapeutes, 2 pharmacies, 2 dentistes, 4 ostéopathes, 1 sage femme, 1 podologue, 4 orthophonistes, 2 kinésiologues, 2 diététiciennes.

A Marges : 1 ostéopathe, 3 infirmiers, et 1 kinésithérapeute

Les établissements hospitaliers les plus proches sont situés à Romans sur Isère (12km), à Saint-Vallier (18 km) ou à Valence (30 km).

4.6 Une richesse associative témoignant d'une démocratie participative locale

Près d'une centaine d'associations contribuent à la vie locale du canton, dont une soixantaine est située sur Saint Donat.

Lors du forum des associations plus d'une trentaine d'associations est présente et plus de 80 activités sont représentées.

Une hétérogénéité importante existe dans les domaines d'intervention de ces associations.

Au niveau sportif, de nombreuses associations existent. L'ensemble des sports collectifs « classiques » (foot, rugby, hand-ball, volley-ball,...) sont représentés, ainsi que quelques sports individuels (tennis, vbiét vo dao, judo, tir à l'arc, équitation, tennis de table, badminton...).

Nous pouvons faire le constat d'une dominance d'associations sportives mono-disciplinaires, la seule association proposant plusieurs activités sportives étant la M.J.C.

Il n'existe jusqu'à aujourd'hui aucun partenariat ni coordination entre ces diverses associations sportives. Le seul projet dans lequel ces associations sont amenées à se croiser est le passeport vacances conduit par la MJC.

Le regard des habitants sur les loisirs:

L'enquête fait apparaître le plus haut taux de satisfaction concernant l'offre de loisirs sur le territoire par les habitants : 3,1/4. D'ailleurs, 55,51% des personnes ayant répondu au questionnaire affirme pratiquer une activité de loisirs régulière.

Les freins exprimés pour pouvoir accéder à une pratique de loisirs sur le canton sont essentiellement (38%) un problème de temps, de disponibilité et d'horaires inadaptés ou pas suffisamment flexibles.

Il est intéressant de noter que l'on retrouve un certain nombre d'associations que l'on pourrait qualifier de sensibilité sociale et caritative avec l'association des veuves civile, l'association Tiers monde, donneurs de sang, l'association pour la vie des handicapés, l'ADMR,...

Il est également intéressant de noter qu'en termes d'accueil des enfants, le maillage associatif est assez complémentaire, et permet l'accueil des enfants de 0 à 15 ans : présence d'une crèche, d'une halte garderie, de la MDJ et de la MJC.

Les associations présentes sur l'ensemble des villages sont surtout les clubs de foot, les ACCA et comités des fêtes.

Il existe bien un réel dynamisme associatif, mais qui se concentre surtout sur la commune de Saint Donat.

Des démarches inter associatives sont insufflées par la MJC à travers l'organisation du forum des associations du canton, ou encore le passeport vacances.

Des projets tels que les festivals de cinéma et de théâtre sont également des projets qui rassemblent plusieurs acteurs de la vie associative.

Pour autant, il n'existe pas de réelle coordination de cette vie associative. Lors des réunions mises en place pour le diagnostic, les associations ont témoigné un réel intérêt à la rencontre proposée par la MJC, et une volonté de reproduire la démarche. De plus, un certain nombre de pistes de projets communs futurs ont été évoquées.

L'écho des associations :

Lors de l'enquête, les associations ont fait partager leurs inquiétudes communes concernant le recul des subventions communales.

Les associations témoignent pour bon nombre d'entre elle, une difficulté à mobiliser des bénévoles. Nous retrouvons beaucoup de bénévoles multi casquettes impliqués dans la vie de plusieurs associations.

Des pistes de réflexions se sont faites jour lors de la rencontre avec les associations :

- Mise en œuvre d'outils de communication inter associatifs
- Groupes de jeunes volants qui pourraient aider sur certaines manifestations
- Formation pour la mobilisation des bénévoles
- Echange de bénévoles « Troc vole » : troc de bénévoles, manifestations
- Démarches pour la mise en œuvre de lieux d'affichages sur le canton, dédiés au monde associatif.

Quel dynamisme démocratique ?

L'importance de cette vie associative, n'est pas forcément le témoignage d'une vie démocratique forte sur le territoire. Malgré quelques porteurs de projets collectifs accompagnés au sein de la MJC, nous ne trouvons pas de conseils de jeunes, et une seule liste électorale s'est présentée lors des dernières élections municipales à Saint-Donat.

Les élus, maires des communes, sont présents sur le territoire depuis plusieurs années, et la quasi-totalité d'entre eux ne sont pas sur leur premier mandat. Ces élus locaux connaissent bien leur territoire et son histoire.

Il n'est pas non plus à noter, par exemple, de collectifs ou d'associations de quartier de manière caractérisée.

Une dynamique de projets collectifs autour de la mise en place de circuits courts de distribution est tout de même à relever : ainsi deux AMAP fonctionnent à la MJC, qui est également un lieu de dépôt des paniers de la Ferme de Cocagne. Un collectif éco citoyen œuvre également en ce sens et une dynamique collective de producteurs locaux qui s'impliquent dans l'organisation du « Brin de marché » sur St-Donat.

4.7 Modes de garde

Nous constatons un besoin de garde important sur le territoire qui s'explique en partie par le taux de double activité des parents.

Taux par tranche d'âge des enfants concernés par la double activité des parents	CCPH		Drôme
6-11 ans	482	72 %	59,4 %
12-15 ans	286	71 %	64,8 %
16-17 ans	141	71,2 %	63,4 %

Ainsi, nous notons parmi la population allocataire CAF, des taux nettement supérieurs aux taux départementaux concernant la double activité des parents des enfants âgés de 6 à 17 ans.

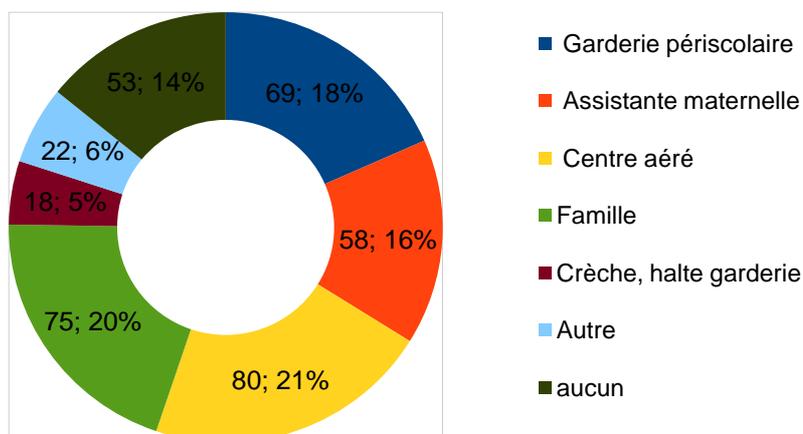
On peut aussi noter que ce taux est relativement constant pour toutes les tranches d'âge concernées et qu'il est en hausse par rapport à 2007 où il était de 68,3% pour les 6-11 ans et de 69,1% pour les 12-15 ans. Au total 768 jeunes (sur les 1072 de cette tranche d'âge 6-15 ans) sont concernés par la double activité de leurs parents contre 703 en 2007.

Les différents modes de garde présents sur le territoire :

A la question : Quel mode de garde utilisez-vous ?

Répartition mode de garde en % (source enquête habitants)

Mode de garde



Multi-accueil les lutins (39 places)

Cette structure gérée par la CCPH peut accueillir 39 enfants. Elle a aujourd'hui un taux d'occupation très important. Un phénomène de saturation peut être observé, et des listes d'attente sont mises en place et des critères de priorité établis. Le nombre moyen d'enfants différents accueillis en 2012 est de 137. Nous constatons une augmentation de la durée des contrats réguliers (crèche) et la diminution des accueils occasionnels (halte garderie).

Périscolaire

Cet accueil matin, midi et soir répond à un réel besoin des habitants. Cet accueil n'est pas déclaré comme accueil auprès de la DDCS et de la CAF.

L'enquête laisse apparaître des questionnements concernant le contenu pédagogique et un besoin de formation des agents sur le périscolaire mis en œuvre sur la commune de St-Donat. (Voir aussi §4.2)

Accueil de loisirs (voir aussi § 5.4.7)

Au vu du résultat de l'enquête, l'accueil de loisirs est identifié comme l'un des modes de garde principal sur le territoire.

Fonctionnement :

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés entre 4 et 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il offre une réelle flexibilité, avec une possibilité d'inscription au mois, à la semaine, à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas. L'amplitude horaire de l'accueil est 7h15-18h30.

L'accueil de loisirs a touché 450 familles en 2012 soit 617 enfants différents. Sur les mercredis l'accueil a concerné 139 enfants différents.

Le regard des familles :

L'enquête auprès des familles fait apparaître une réelle satisfaction du service rendu. Ainsi, la note moyenne de satisfaction est de 3.4 / 4.

Assistants maternelle

80 AM proposent 250 places d'accueil sur le territoire dont 37 places libres en septembre 2013. Le nombre de places a beaucoup évolué ces deux dernières années, dû en autres à la possibilité pour les assistantes maternelles d'accueillir 4 enfants au lieu de 3. Nous constatons des disparités sur le canton (4 assistantes maternelles à Marsaz, 1 à Bathernay, 0 à M

ontchenu, et des places vacantes sur Saint-Donat et Marges).

ADMR

L'ADMR offre un service de garde à domicile assez flexible, pouvant s'adapter aux besoins particuliers des familles. Pour autant son activité de garde d'enfant tend à diminuer.

Le retour des habitants :

Il ressort du questionnaire des difficultés à trouver des modes de garde sur des horaires particuliers. Plusieurs demandes de contacts de baby-sitters ont été formulées dans le questionnaire habitants et auprès de la MJC.

Il ressort du diagnostic de la CCPH concernant les modes de garde, le besoin d'un lieu d'information pour les nouvelles familles du territoire concernant les offre de garde et de loisirs.

L'enquête réalisée par la MJC, fait apparaître, concernant l'offre de garde du territoire (centre aéré, crèche, assistantes maternelles,..) une moyenne de satisfaction de 2,9 / 4.

4.8 Acteurs œuvrant dans le champ du social

Des acteurs institutionnels accompagnent financièrement les acteurs locaux :

CAF, CG , MSA

Acteurs de l'enfance, la famille et les actions sociales locales

Les acteurs :

L'ADMR, le Multi-accueil les Lutins, l'Accueil de loisirs, le CMS, AROMEL, EOVI

L'AFCAT, la maison de retraite, la Croix Rouge, les CCAS, le RAM

La CCPH à travers le multi accueil, le RAM, le soutien à divers partenaires

La Mission locale : permanence hebdomadaire à la MJC et en mairie

La MJC avec un point info famille

- Permanence d'écrivain public
- Atelier logement
- Permanence de l'antenne maison de l'emploi
- De l'accompagnement à la vie scolaire

Le lien social en question :

Lieux de convivialité identifiés par les habitants : (source questionnaire)

La MJC vient en premier lieu loin devant les écoles puis les commerces, les associations et le parc de Saint-Donat (voir aussi §5.6).

De manière générale les mairies du territoire organisent une réunion de rencontre et de présentation à destination des nouveaux habitants.

Pour autant, la CCPH affirme qu'il manque des actions et des structures facilitant l'intégration des nouveaux habitants sur le territoire. (Source : doc CCPH rencontre du 9/07/2013)

Elle souhaite accompagner l'information collectives pour rendre plus visible les dispositifs existants, les lieux et personnes ressources.

Le CMS

Le territoire du Centre Médico Social de Saint-Donat rayonne beaucoup plus largement que le territoire intercommunal. Celui-ci intervient sur une trentaine de communes et englobe les cantons de Romans I, Romans II, Saint-Donat, et quelques communes plus au nord telle que St-Christophe et le Laris.

L'équipe du CMS, composée de travailleurs sociaux (AS et CESF), infirmiers, puéricultrice, est renforcée par des interventions d'un psychologue et d'une sage-femme ou d'un médecin PMI.

L'intervention du CMS investit les champs suivants :

- Action auprès de toutes personnes vivant une situation sociale précaire
- Mission PMI (0-6 ans), agrément assistantes maternelles, consultation du nourrisson, etc...

- Protection de l'enfance (0-18 ans), évaluation, mise en place de mesures, etc...
- Logement et insertion, rapports avec les bailleurs sociaux, FUL, etc...
- RSA
- Accompagnement des personnes âgées et vulnérable.

Il est noté une part importante de situations concernant l'enfance traitée au CMS de St-Donat : beaucoup de mesures et d'intervention éducative contractualisées, un grand nombre concerne des situations d'adolescents en difficultés. De même, il est constaté par le CMS un nombre grandissant de situations de précarité financière.

Il est constaté une vraie saturation concernant les possibilités d'accueil et d'accompagnement des familles : aujourd'hui un mois d'attente est nécessaire concernant les rendez-vous des 1^{ers} accueils.

L'absence d'institutions publiques telle que la CAF, la sécurité sociale, etc... participe à ce que beaucoup de demandes se concentrent sur le CMS de manière plus ou moins opportunes. L'étendue du territoire amenant à accentuer le temps nécessaire aux visites à domicile est également de nature à expliquer la surcharge de travail des travailleurs sociaux.

Un partenariat existe entre le CMS et la MJC sur de la co-construction de projets innovants et collectifs en réponses aux problématiques repérées. (Ex : permanences)

Les CCAS

Les CCAS sont quasiment « inexistantes », et se résument souvent aux services que peuvent rendre les secrétaires de mairie dans le cadre de leurs permanences.

Seul le CCAS de St-Donat emploie une personne à temps partiel et offre pour les habitants de St Donat les services suivants :

- Portage de repas à domicile : les repas sont élaborés par une diététicienne
- Aide à la rédaction de documents administratifs, courriers, lettre de motivation et curriculum-vitae....
- Aide financière en urgence avec un montant minimum, remboursable selon un échéancier
- Bons alimentaires en collaboration avec la Croix Rouge
- Aide aux devoirs pour les enfants des écoles primaires
- Aides aux adultes, français, mathématique, documents administratifs...
- Atelier alzheimer et troubles apparentés (début 2010).

Une réflexion est entamée au niveau intercommunal sur l'opportunité de la création d'un CIAS. (Voir aussi § 4.1)

L'ADMR

Cette association intervient auprès de tous les publics. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité de vie ou aider à faire face à des difficultés liées à l'âge, au handicap ou à la maladie.

La garde à domicile (Source compte rendu AG de l'ADMR)

	2010/2011	2011/2012
Nombre de familles	9 familles (en moyenne 22.5 enfants)	10 (en moyennes 25 enfants)
Provenance géographique	St Donat, Charmes, Chavannes, Bathernay, Marsaz, Margès	St Donat, Charmes, Chavannes, Bathernay, Marsaz, Margès N'intervient plus sur Génissieux/Parnans/Montmirail/Chatillon St Jean (ADMR de Peyrins)
Nombre d'heure/famille/mois	16 h soit 224 h/mois en dehors de juillet et août	
Horaires	De 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h30	

	Nombre de familles aidées	
	2011	2012
Aide domicile aux pers âgées	101	116
Aide à domicile aux pers handicapées	7	10
Aide à domicile aux familles	82	67
Aide à la qualité de vie	53	54
TISF	15	8
Total général	258	255

L'activité de l'ADMR de St-Donat a augmenté ces dernières années. Un glissement de services aux familles vers les personnes âgées semble s'opérer.

Le service de l'ADMR propose une offre de services assez flexibles, pouvant s'adapter aux besoins particuliers des familles.

La Croix Rouge

La croix rouge de St Donat est administrée localement par une équipe de bénévoles. Elle s'occupe de la distribution alimentaire et de vêtements.

Une concertation du réseau des acteurs sociaux en question

Il n'existe plus, à ce jour, aucune instance de concertation, et d'échanges d'informations concernant l'action sociale sur le territoire.

Nous notons pourtant l'existence de rencontres co-animées et mises en œuvre par la MJC et le CG qui ont fonctionné pendant deux ans. Les autres partenaires n'en trouvant pas l'utilité et ne s'y mobilisant pas, ces rencontres se sont arrêtées.

Pour autant aujourd'hui certain acteur tel le CCAS de St-Donat a exprimé lors de la rencontre partenaires du 16 mai, la volonté de voir se recréer ce réseau de veille sociale.

4.9 Les porteurs de l'offre culturelle locale

Dans le domaine artistique et culturel, la représentation associative est moindre.

Deux associations situées sur St Donat, le Centre Musical International Jean-Sébastien Bach, et Bach en Drôme des Collines, mettent en œuvre une programmation régulière et l'organisation d'un festival annuel. La collégiale de St Donat et son orgue d'exception ont suscité la naissance de cette dynamique, qui rayonne aujourd'hui au niveau national.

Depuis quelques années la diffusion culturelle alors peu développée sur le canton a vu naître de nouveaux projets et de nouveaux acteurs comme la MJC, la CCPH, l'EDA. La construction d'une salle intercommunale « l'Espace des collines » et l'évolution du territoire sont des éléments qui ont contribué à ce développement.

Les acteurs

Le CMI	Une dizaine de concerts par an
Bach en Drôme des Collines	6 concerts en 2013 pour le festival Bach
La MJC	Cinéma, concerts, théâtre en famille, expositions, festivals
La CCPH	Programmation 3 à 4 dates par an
L'EDA	5 dates cabaret
La commune de StDonat	Accueil d'expositions
L'EIDH	Concerts / évènements locaux tels que la foire aux bœufs gras

Les projets remarquables

4 festivals

- Festival Jean-Sébastien Bach 50^{ème} édition, porté par le CMI puis Bach en Drôme des Collines aujourd'hui
- Festival de théâtre « Les Monstrueuses Rencontres » 8^{ème} édition, porté par la MJC
- Festival de cinéma « CinéMarmaille » 3^{ème} édition, porté par la MJC
- Festival de théâtre « une journée sur les planches » 2^{ème} édition, porté par l'association théâtrale

Participation de la commune de Saint-Donat au festival de Folklore décentralisé.

Les fêtes de village :

Foire aux bœufs gras à Saint-Donat, fête de l'asperge à Charmes, fête de l'abricot à Bren, feux de la St-Jean, à St-Donat, carnaval, etc...

Il existe donc une vraie tradition de fêtes villageoise sur le territoire.

La politique culturelle de la CCPH

La CCPH porte une programmation grand public de 3 à 4 dates annuelles avec un budget annuel consacré limité. En effet, il n'y a pas de budget spécifique consacré à cette diffusion culturelle et la programmation est construite dans une recherche d'équilibre financier.

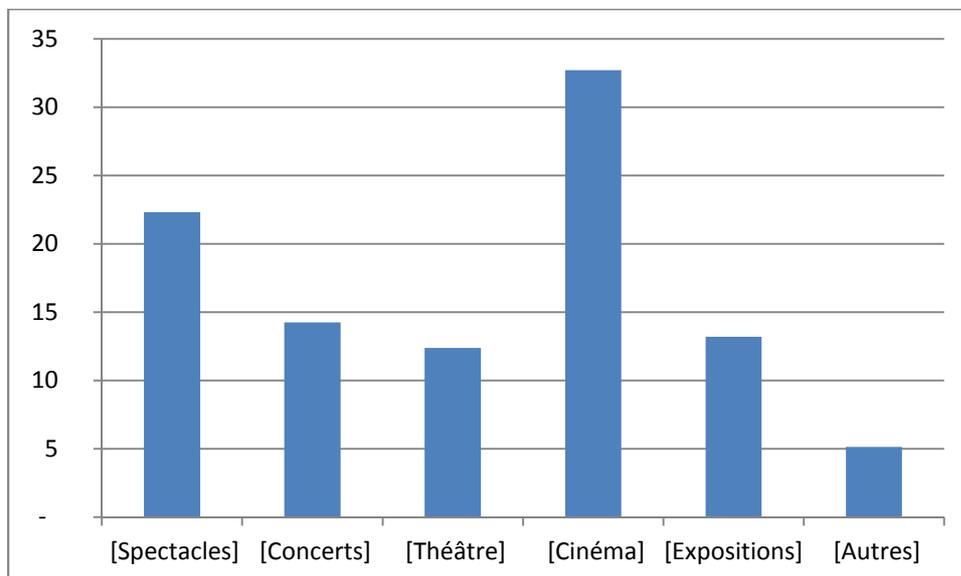
En revanche la CCPH accompagne très largement la MJC dans ses actions cinéma et théâtre.

Regard et attentes des habitants

Concernant la satisfaction des habitants à propos de l'offre culturelle (cinéma, spectacles, exposition) du canton, notre enquête fait apparaître un résultat de 2,8 / 4.

A la question : Quelles sont vos sorties culturelles sur le canton?

Le questionnaire laisse apparaître :



Selon l'enquête de territoire concernant les envies de sorties culturelles non satisfaites, il apparaît une demande pour plus de concerts, plus de théâtre et une offre cinématographique plus étendue. Le questionnaire fait apparaître une réelle attente des habitants concernant une augmentation des séances de cinéma : le week-end est plébiscité.

La MJC est la seule structure du territoire offrant des partenariats culturels avec les établissements scolaires. Des projets de médiation autour du cinéma, du théâtre et des expositions sont mis en œuvre avec la quasi-totalité des écoles du territoire. Une programmation spécifique en direction des scolaires est également mise en place.

Cette dynamique est très accompagnée depuis 2013 par la CCPH : soutien financier à la MJC, et participation au transport des groupes d'enfants du territoire. Elle trouve une réelle reconnaissance institutionnelle de l'éducation nationale : classe APAC, animations pédagogiques...

Aujourd'hui la MJC n'a pas les moyens de répondre à l'ensemble de la demande des établissements scolaires : plus de 30 demandes pour 15 places sur le projet Monstrueuses Rencontres.

Ce qu'il faut retenir sur les services et acteurs du territoire

- La CCPH est la collectivité de référence de la MJC. Elle Intervient sur la mise en œuvre de politiques et de projets intercommunaux. Ses champs de compétences s'élargissent avec le temps.
- Un tissu associatif important et diversifié qui gagnerait à développer des actions de coordination et de partenariat.
- Un territoire bien pourvu en établissements scolaires qui permet de répondre au nombre conséquents d'enfants en âge d'être scolarisé.
- Une réflexion encore incomplète sur la réforme des rythmes scolaires dans la plupart des communes, sans concertation à ce jour (octobre 2013) avec la MJC à part à St Donat.
- Une complémentarité des différents modes de gardes qui malgré tout ne suffit pas à répondre aux besoins.
- Une réelle dynamique en termes d'actions culturelles, notamment par le biais de festivals qui prennent de plus en plus d'ampleur mais qui ne suffisent pas à répondre aux attentes des habitants
- Des services de santé au quotidien bien représentés sur le bourg centre, l'hôpital le plus proche n'est qu'à 10 km.
- Les principaux services publics sont les mairies, très identifiés comme lieux ressource par les habitants. Elles sont démunies face aux demandes très diverses, notamment en matière sociale.
- Les autres services publics sont absents du territoire, et souvent situés à Romans : Sécurité sociale, Caf, Pôle emploi...
- Plusieurs acteurs associatifs et publics interviennent dans le champ social, sans lien ni coordination, mais la MJC intervient en partenariat avec le conseil général et la mission locale.
- Une réflexion concernant l'action sociale intercommunale entamée par la CCPH.

V. La Maison des Jeunes et de la Culture

5.1 Valeurs et missions

Construit sur des valeurs éducatives, le projet associatif de la MJC a pour principal objectif la formation du citoyen : elle a la volonté d'offrir à la population les moyens de devenir des citoyens actifs et responsables au sein d'une communauté vivante.

Ses valeurs et missions sont les suivantes:

- Etre ouvert à tous sans discrimination
- Respecter les convictions personnelles mais s'interdire toute attache avec un parti, un mouvement politique, syndical ou confessionnel
- Susciter le débat d'idées, s'engager à une pratique et à une conception active de la démocratie
- Encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes
- Permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire
- Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants, et notamment en direction des jeunes
- Favoriser le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourager les expressions et les pratiques culturelles
- Etre à l'écoute de la population, participer au développement local et agir en partenariat avec les collectivités locales et territoriales

Perception de ces valeurs par les adhérents et habitants :(questionnaire adhérents et familles accueil de loisirs)

Connaissance des valeurs	%
Oui	20,4
un peu	40,1
pas du tout	39,5

Les salariés permanents témoignent dans l'enquête d'une bonne connaissance du projet associatif. Pour autant, force est de constater que 10% des salariés reconnaissent ne pas connaître réellement et de manière explicite les valeurs portées par la MJC.

5.2 L'histoire d'une cinquantenaire

C'est en 1959 que l'idée de la création d'une MJC germe dans l'esprit et le cœur de quelques Donatiens, afin de rapprocher les enfants des écoles libres et laïques et de combler le fossé entre les personnes de convictions différentes.

Sous l'impulsion du colonel DELAY la MJC de Saint Donat tient son AG constitutive fin 1961 et est inaugurée par Maurice HERZOG, alors secrétaire d'état de la jeunesse et des sports. La MJC est une des premières à être créée dans la Drôme.

Quelques jeunes donatiens œuvrent afin de restaurer les locaux qui l'accueillent de 1961 à 1969 rue Charles Baudin.

Les quelques activités proposées à ses débuts (ski, tennis de table et salle télé) permettent aux jeunes de se rencontrer. Mais très vite et par la volonté de la famille CHANCEL, qui souhaite la réconciliation après la seconde guerre mondiale, les rencontres franco-allemandes vont voir le jour en collaboration avec le CMI pour le festival BACH.

Les rencontres internationales sont toujours là, même si elles ont lieu aujourd'hui dans le cadre de créations théâtrales, et si le but de ces rencontres n'est plus la réconciliation des nations opposées, elles sont toujours aussi enrichissantes.

La volonté de rassembler et les valeurs d'origines ont perduré tout au long de ces 50 années d'existence, que ce soit quartier pont morliet sous la direction de Jean Luc DANQUINY ou aujourd'hui sous celle d'Eric BORDAZ.

Quelques dates illustrant l'évolution de la maison

Prise en charge centre aéré 1978

Création accompagnement scolaire 2002

Création secteur jeune / développement actions jeunes (foyer, passeport vacances, etc.) 2002

Activités de la MJC, compétence intercommunale 2004

Cinéma hebdomadaire et programmation écoles et collège 2004

Nouveaux bâtiments MJC 2005

Signature CEJ CCPH/ CAF (poste permanent animateur jeune,...) en 2006

Festival des Monstrueuses rencontres / programmations théâtre 2007

Conventionnement PSAL / CAF 2009

Permanence écrivain public 2010

Agrément salle cinéma Art et Essai 2012

Festival CinéMarmaille 2012.

5.3 Les hommes et les femmes qui la font vivre

Une démocratie associative vivante mais...

La MJC est gérée par un conseil d'administration

Le CA est composé d'administrateurs qui sont élus lors de l'AG (21 membres élus issus de tout le territoire)

- Des membres de droit (représentants de la commune de St Donat, de la CCPH, de la confédération des MJC, le directeur de la MJC)
- Des membres associés ou partenaires (collège, représentants des parents d'élèves, CAT, CCA)

Chaque année le conseil d'administration compte 21 membres élus. Celui-ci est composé d'administrateurs aux profils assez différents.

Tout d'abord un CA mixte (9 femmes, 12 hommes), 12 ont une activité professionnelle, et nous notons également une hétérogénéité d'âge et d'ancienneté dans la maison. Dix huit habitent sur le territoire de la CCPH.

Concernant les membres de droit, seuls les représentants de la CCPH sont présents, les représentants de la commune ne participent plus depuis plusieurs années.

Nous retrouvons dans ce collège le délégué territorial des MJC en Rhône Alpes et le directeur de la MJC en poste depuis 2001.

Concernant les membres associés, seul le collège public siège de manière irrégulière, les autres membres associés ne répondent pas présent.

Une implication des bénévoles forte

Beaucoup de bénévoles prennent part à la vie de la maison pour des réunions, l'animation d'ateliers, l'organisation des événements, de l'administratif et de la comptabilité, de la cuisine,...

L'engagement associatif y est réellement présent, les administrateurs participent aux manifestations, et passent régulièrement dans la maison.

L'enquête auprès des salariés laisse apparaître que tous ont déjà rencontré un ou plusieurs administrateurs. Nous constatons une réelle communication et confiance entre ces deux collèges. Des administrateurs référents de secteur sont mis en place.

La M.J.C. accompagne l'investissement de ses bénévoles en proposant le défraiement des coûts de babysitting pour assister aux réunions, et des formations gratuites à ses administrateurs.

Le temps apporté par les bénévoles représente aujourd'hui 1.5 ETP et est évalué à 25776 €

Pour autant, les conseils d'administration ont un taux de participation assez irrégulier.

L'équipe de professionnels

La M.J.C. emploie environ 80 personnes différentes par an:

- Equipe de permanents : directeur, secrétaire, agent d'entretien, 4 animateurs de secteur
- Animateurs techniques : 20 animateurs techniques
- Formateurs: 12 formateurs vacataires.
- Animateurs BAFA vacataires 40-50 animateurs sur l'accueil enfance jeunesse
- Stagiaires en formation professionnelle : 2 Animateurs BPJEPS
- Equipe de 4 accompagnateurs scolaires
- 1 comptable bénévole.

Nous constatons un turn-over important sur les postes de permanents hors postes de secrétariat et de direction. Cela peut s'expliquer par :

- La jeunesse des salariés embauchés qui sont en début de carrière professionnelle.
- Une politique d'accompagnement et de formation des équipes importante et une association considérant ces postes comme tremplin dans le cadre d'un accompagnement des parcours professionnels des personnes.
- Une précarité salariale
- Une surcharge de travail.

Le retour des salariés :

-Une attente de revalorisation salariale

-Concernant les permanents il est noté

*un manque de disponibilité pour répondre convenablement aux missions d'accueil du public

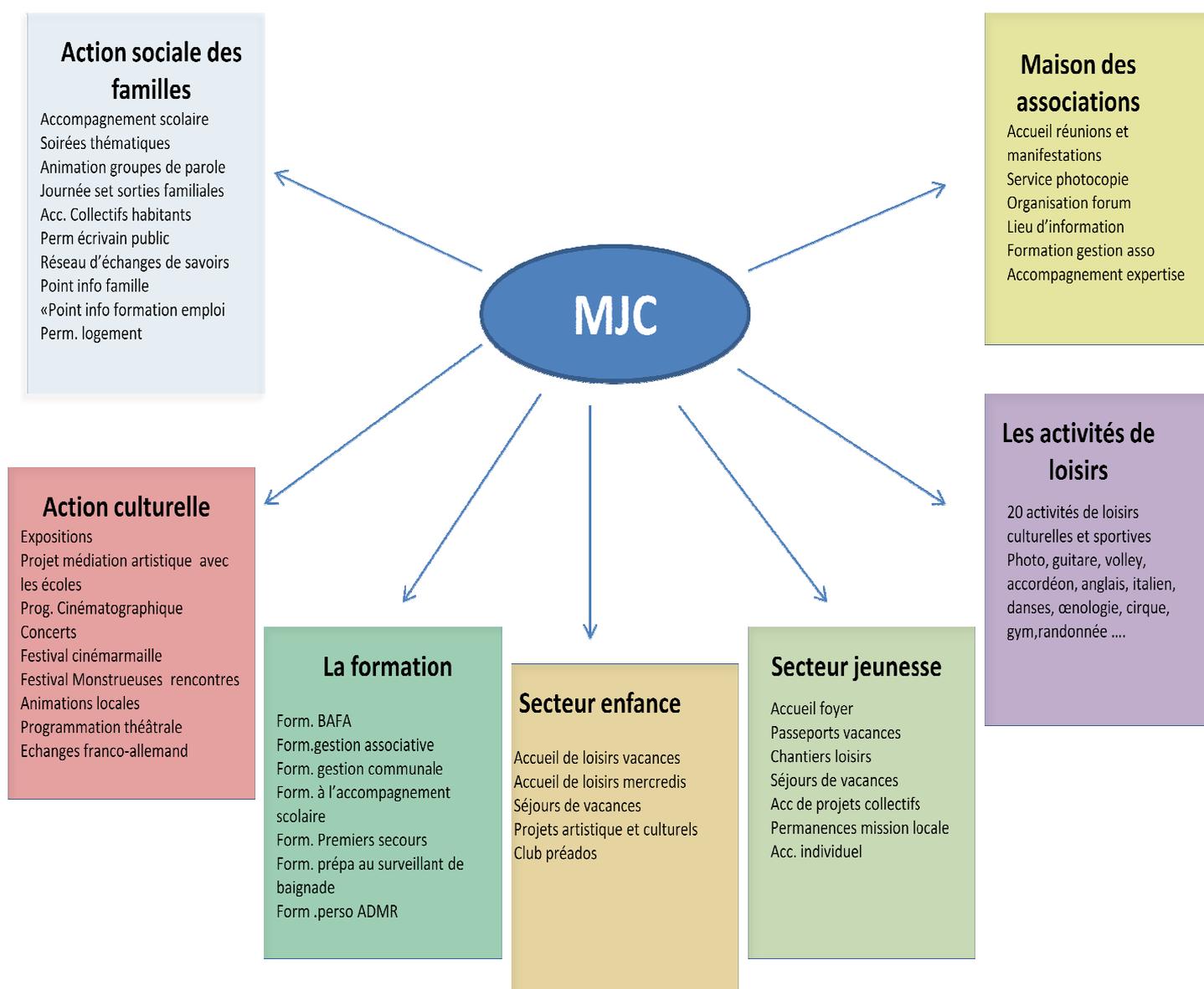
*un besoin de personnel éducatif supplémentaire sur le secteur jeune.

Les dirigeants de l'association expriment une volonté de consolider et revaloriser les postes de permanents.

5.4 Un champ d'action large et généraliste

5.4.1 Les différents secteurs d'activité de la MJC

La MJC est la seule structure socioculturelle sur le territoire ; elle a toujours eu une vocation généraliste et intergénérationnelle.



5.4.2 Le secteur jeune

La M.J.C. constate depuis quelques années un nombre croissant de jeunes entre 10 et 12 ans, circulant sur la commune. Elle a, à cet effet, revu les tranches d'âges de ses accueils passeports vacances, mis en place un accueil spécifique pour les préados en été, et réfléchit à la possibilité d'un accueil différencié pour le foyer. Le manque de moyens humains ne permet pas à ce jour de répondre correctement à la problématique.

Le secteur jeune s'adresse aux jeunes âgés entre 10 et 25 ans selon plusieurs dispositifs. Une orientation forte, présente depuis plusieurs années, est de travailler avec ce public sur l'accompagnement à la réalisation de leurs projets.

A la fois à travers des actions éducatives, de loisirs, ou d'accompagnement individualisé, l'action jeunesse de la MJC s'appuie sur un seul animateur permanent. Son action est renforcée lors de l'accueil d'animateurs stagiaires ou d'animateurs vacataires sur les périodes de vacances scolaires.

L'action jeunesse est soutenue financièrement par la CCPH, le conseil général et la CAF.

Actions mises en œuvre :

Le foyer :

Accueil informel et lieu de construction de projets, le foyer est ouvert en soirée de 17h à 19h, les mercredis et samedis de 14h à 19h.

Il ressort à la fois un rajeunissement du public accueilli et la présence de jeunes adultes, ce qui amène une réflexion d'accueil nécessairement différencié entre le public 15-25 ans et le public 10-14 ans. Des expérimentations d'accueil en soirée, une fois par mois, sont mises en œuvre depuis cette année. Le manque de personnel rend difficile la mise en œuvre de ce projet.

Les passeports vacances :

Cette action pilotée par la MJC est construite en collaboration avec les associations du territoire. Elle a été mise en place avec pour objectifs :

- Une accessibilité au plus grand nombre en s'adressant à un public qui n'est pas forcément licencié ou engagé dans une activité de loisirs annuelle.
- Faire découvrir les pratiques possibles sur le territoire à travers de l'initiation.
- Mettre en place un projet inter associatif en direction de la jeunesse.

Le passeport vacances se déroule à l'occasion des périodes de vacances scolaires soit cinq semaines de fonctionnement. Il s'adresse aux jeunes âgés de 10 à 17 ans.

L'accompagnement de projet :

La MJC est labélisée par la DDCS et la CAF comme lieu point ressource accompagnement de projet de jeunes. Chaque année de 4 à 6 collectifs sont accompagnés.

Les séjours :

En moyenne, quatre séjours pour les ados sont proposés chaque année. Ces séjours se veulent « variés » : séjour culturel (ex : Avignon) séjour sportif (ex : Valdrome), séjour à la mer, à la montagne.

Certains séjours sont proposés clefs en main, d'autres sont montés de A à Z avec les jeunes.

Les chantiers loisirs :

Chaque année, depuis 2002, la MJC propose cette action aux communes du canton.

Ces chantiers loisirs s'organisent pendant les vacances scolaires. Ils s'adressent à tous les jeunes de 12 à 18 ans du territoire communautaire. Les jeunes s'engagent à effectuer des travaux d'intérêt public (peinture, nettoyage, entretien...) en échange de quoi la collectivité participe à accompagner financièrement la réalisation leurs projets.

Les objectifs sont :

- Responsabiliser ce public jeune afin de réduire les attitudes d'incivilités et de petites délinquances, en particulier envers les biens publics
- Accompagner la construction et la formation de citoyens autonomes et responsables par la mise en place d'actions dépassant l'assistanat
- Favoriser les relations intergénérationnelles et contribuer à la déconstruction de fausses représentations du public jeune.

Les communes qui ont accueillie un chantier loisirs sont : Marges, Chavannes, Saint-Donat et Charmes. Cette année seule la CCPH accompagne ce dispositif. La commune de Saint-Donat, investie depuis plusieurs années, a décidé en 2013 de ne plus soutenir l'action.

Club préados :

Le club préados répond à une double demande paradoxale:

Un besoin de garde des parents avec les caractéristiques de l'accueil de loisirs.

Une attente de fonctionnement et d'accueil différent de l'AL de la part des jeunes.

Il dépend de l'accueil de loisirs et fonctionne donc de la même manière (inscriptions et horaires). En 2012, il a été ouvert les trois premières semaines du mois de juillet et a accueilli 59 enfants.

L'accueil se fait dans les locaux de la MJC et le contenu des journées est construit avec les jeunes. Des prestations extérieures du type lazer-game, karting, etc... y sont proposées.

Organisation d'évènements :

Chaque année plusieurs évènements portés par les jeunes et pour les jeunes sont mis en œuvre tel que sorties, soirées concerts, vidéos, contests, etc....

Les attentes exprimées par les élus lors de la rencontre mise en place à l'occasion du diagnostic ont été les suivantes :

- ✓ Décentralisation des activités, des animateurs
- ✓ Travail sur la citoyenneté
- ✓ Orientation des jeunes
- ✓ Travail de prévention autour des addictions, de la sécurité routière
- ✓ Accompagnement à la création de conseils municipaux jeunes.

Aujourd'hui le manque de personnel et de local adapté ne permettent pas de répondre aux besoins sur ce secteur.

L'accompagnement éducatif

La MJC est une structure repérée par la jeunesse qui s'y sent chez elle et y trouve un véritable cadre éducatif.

La proximité du collège, du skate parc et du city stade contribuent sans doute à faciliter cette rencontre.

Aujourd'hui la jeunesse du territoire n'est pas en conflit avec la structure et une véritable relation de confiance et de respect existe entre l'équipe éducative et les jeunes. Il n'est pas rare de voir les jeunes trouver refuge à la MJC entre deux cours, le matin, le soir, lors de fugues, etc...

L'animateur jeune de la MJC intervient également au collège. L'expérience est déjà arrivée que celui-ci soit appelé à la sortie des collèges pour y faire de la médiation.

Il est à noter qu'il n'existe pas d'éducateur de rue sur le territoire.

5.4.3 Le secteur famille

Le secteur Adultes/ Famille est un secteur en pleine expansion qui devient un réel espace de vie sociale :

- *Action d'aide à la parentalité*
- *Loisirs en famille*
- *Accompagnement social des personnes*

Ce secteur laisse une large place à la famille et aux initiatives.

L'Accompagnement à la Vie Scolaire

Cette action qui fonctionne depuis près de 10 ans est issue d'un partenariat fort entre le CMS, la CAF et les Collèges. L'inscription de ce projet au sein du projet d'établissement du Collège, la mise à disposition de personnels, la représentativité du responsable de l'accompagnement scolaire dans les conseils de classe, et celle des directions des deux établissements dans les CA respectifs, témoignent des liens qui existent entre la MJC et les collèges.

La MJC accueille une vingtaine de jeunes en très grandes difficultés, scolarisés dans l'un des deux collèges de St Donat, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

L'accompagnement à la vie scolaire accueille les jeunes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h.

L'accompagnement scolaire n'est pas seulement une aide aux devoirs mais réellement un suivi du jeune dans son ensemble, prenant également en compte, un accompagnement des familles. Dans cette démarche, la MJC centre plus particulièrement son action sur trois objectifs :

- Fournir des méthodes
- Encourager l'autonomie
- Développer l'épanouissement

Sont également mis en place dans le cadre de l'accompagnement à la vie scolaire, des ateliers d'expression, des séances de découverte des métiers et des groupes de parole avec les parents.

Le Réseau d'Echanges de Savoirs

Le réseau d'échange de savoirs permet aux inscrits, comme l'indique son nom, d'échanger des connaissances, de transmettre et d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque sans contrepartie financière.

Depuis le commencement de cette activité, ne se sont développés que les échanges pratiques et manuels tels que comment faire du pain, un ourlet de pantalon, etc...

Transformé en café des femmes, le lundi après midi, ce projet est aujourd'hui en sommeil durant la transition avec la nouvelle responsable du secteur famille.

Les Sorties Familles

Renforcer les liens parents/ enfants et contribuer à un accès à des temps de loisirs pour tous sont les moteurs de ces sorties.

La MJC organise ainsi 5 à 6 sorties familiales dans l'année.

Les soirées Echanges / Débats

Les soirées échanges-débats informatives sont organisées avec une fréquence de une par trimestre. Ces soirées sont l'occasion de discuter sur des thèmes relatifs à la famille. Ont été abordées les thématiques telles que les problèmes liés à l'adolescence, la communication non violente, les troubles de l'apprentissage, une soirée coach en image, etc....

Les collectifs d'habitants

La MJC accueille et accompagne toutes les démarches collectives des habitants.

Elle accueille ainsi un collectif éco citoyen mettant en œuvre deux AMAP, un collectif de bénévoles pour la gestion du cinéma et un collectif d'habitants qui organise des journées familiales à thèmes :les escales.

Le Point d'Info Familles et ses permanences

La mission d'un Point Info Familles est de favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et de simplifier leurs démarches quotidiennes en leur proposant des points d'informations accessibles, susceptibles de les orienter rapidement et efficacement vers les structures adéquates.

La permanence d'écrivain de la MJC a, en 2012, accompagné une quarantaine de personnes dans leurs démarches administratives.

Un atelier ressource logement à vu le jour. Il permet à ceux qui le souhaitent d'avoir des informations sur le logement ou bien un accompagnement vers le logement. Ce projet mené en partenariat avec le Conseil Général est à l'essai sur l'année 2013.

La MJC est aussi devenue aussi un point AIG SPO : Accueil information généraliste concernant l'emploi, la formation, l'orientation. Cette action est subventionnée par la région et pilotée par la Maison de l'Emploi et la Formation.

L'enquête fait apparaître un réel manque de lisibilité des ces actions.

Pou autant, lors de la rencontre avec les élus du territoire, ceux-ci ont exprimé leur volonté de voir la MJC jouer un rôle dans les domaines suivants :

- ✓ Accueil d'un PIJ (Point info Jeunesse)
- ✓ Participation à la démarche de réflexion concernant la création d'un CIAS

5.4.4 Le secteur des activités de loisirs

Les activités régulières pour tous sont des temps qui privilégient la rencontre, la découverte et l'apprentissage d'une technique.

Les activités débutent mi-septembre de manière hebdomadaire, pour trente séances, en dehors des vacances scolaires. Elles accueillent tous les publics de toutes les tranches d'âges, à partir de 3 ans.

Trente trois activités sont proposées, dont douze sportives, douze artistiques et culturelles, six danses et trois « autres ».

Elles sont complémentaires à l'offre associative existante, elles ne rentrent pas dans le champ de la compétition et se basent sur une pratique collective.

Quatre sont encadrées par des bénévoles, la grande majorité est animée par des professionnels.

5.4.5 Le secteur culturel

Les objectifs affichés par la MJC concernant le secteur culturel sont les suivants:

- Permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.
- Etre un lieu de diffusion et de développement culturel.
- Soutenir les pratiques culturelles et artistiques amateurs.

Ce secteur est fédérateur d'énergies et de dynamiques en interne auprès des bénévoles et professionnels de la MJC, et en externe avec de nombreux partenariats locaux.

Du théâtre

La MJC du Pays de l'Herbasse développe un projet de « Pôle Théâtre jeune public en Drôme des Collines ».

Une programmation pour le jeune public

Une programmation de théâtre jeune public, à destination d'un public enfant mais aussi familial, est mise en place sur toute la saison. Une dizaine de spectacles professionnels sont programmés, soit à la MJC, soit sur la scène de l'Espace des Collines, avec le plus souvent possible une séance scolaire et une séance tout public.

En 2012, cette programmation a rassemblé plus de 1300 personnes dont environ la moitié sur les séances scolaires

Une programmation commune est également mise en place dans le réseau des MJC 26/07, pilotée par la MJC du Pays de l'Herbasse.

Un festival de théâtre « Les Monstrueuses Rencontres »

Au mois de mai la MJC organise un festival de théâtre par et pour les enfants, évènement phare du « Pôle Théâtre jeune public », qui rassemble plus de cinq cent enfants de trois à dix-huit ans chaque année.

2014 verra le jour de la huitième édition du festival.

C'est donc une trentaine de groupes qui pendant toute l'année, suit un parcours théâtre, à travers des séances de pratique encadrées par un professionnel, et monte un court spectacle sur le thème proposé, « Le-gen-de » pour 2014.

Ces groupes sont issus soit des écoles primaires et maternelles des environs, soit de structures d'éducation populaire proposant des ateliers théâtre enfant.

Ils viennent passer une journée à St Donat pendant le festival, au cours de laquelle les enfants participent à des ateliers en matinée et présentent leurs spectacles sur scène l'après-midi.

En parallèle, une programmation pour un public familial est proposée en fin de journée et pendant le week-end d'ouverture du festival.

La MJC coopère à travers ce projet avec la Maison des Jeunes de Fellbach en Allemagne. Ceci donne lieu à un véritable échange entre des groupes théâtre enfant des deux structures et à la présentation d'une création « franco-allemande » en fin de festival. Ces échanges internationaux étaient déjà une réalité à la naissance de la MJC.

A travers ce projet sont renforcés les partenariats locaux, notamment avec la Médiathèque de St Donat qui prépare et anime des soirées contes, mais aussi la Maison du Jeu de St Donat, le Collège du Pays de l'Herbasse, l'école de musique intercommunale, le CMI...

Au total, le festival des « Monstrueuses Rencontres » rassemble plus de deux mille spectateurs.

Il est aujourd'hui identifié par de nombreux acteurs et les écoles du territoire sont accompagnées (transports) par la CCPH pour leurs participations au projet.

Le festival est le théâtre d'une dynamique forte au sein de la maison et de l'équipe de bénévoles.

Le cinéma

Programmation pour tous :

Les activités cinéma de la MJC sont assurées par un collectif de bénévoles très actif et efficace qui, par son engagement, permet l'existence de cette offre cinéma, la seule sur le territoire. En 2011-2012, ce sont près de deux cent séances auxquelles ont assisté plus de onze mille spectateurs.

Pour ce secteur, la MJC travaille en partenariat avec la CCPH, ainsi que l'association « Les Ecrans » et « Cinégalaure »

Tout au long de l'année, la MJC propose une programmation cinématographique à l'Espace des Collines, avec des séances tous publics calées sur les sorties nationales des films.

La MJC participe également à divers projets tels *Le Printemps du documentaire*, *Mémoires du cinéma* et *Le Jour le plus Court*.

Elle organise aussi une nuit du cinéma tous les ans, avec une programmation jusqu'au petit matin, et des animations.

La saison 2011-2012 marque l'obtention de l'agrément « Art et Essai » pour la programmation cinéma de la MJC, ainsi que l'équipement de la salle de l'Espace des Collines pour pouvoir projeter des films en format numérique.

La programmation multiple qui est proposée vise à toucher tous les publics. (scolaires, documentaires, sorties nationales, nuit du cinéma, programme d'arts et essais, festivals, etc...). Dans cette optique, en 2013, tous les films sont précédés par un court métrage.

L'enquête fait apparaître une attente forte exprimée par les habitants sur d'avantage de séances et de jours de diffusion, notamment le week-end.

L'équipe de bénévoles impliquée dans cette action s'interroge sur les possibilités de développement du cinéma. Une réflexion sur l'avenir du cinéma doit sans doute être posée et partagée avec la CCPH.

Programmation jeune public

Depuis de nombreuses années, la MJC a également développé une programmation cinéma en lien avec les établissements scolaires de notre territoire, à travers les projets-cadre nationaux *Cinécollège*, et *Ecole au cinéma*, ainsi qu'une programmation en direction des classes maternelles. Cette programmation spécifiquement destinée aux scolaires a compté, en 2011-2012, 24 séances dont 12 pour les collèges, 6 pour les écoles primaires et 6 pour les écoles maternelles.

Ciné-Marmaille

La MJC porte depuis 2012 un festival de Cinéma jeune public « CinéMarmaille ». Celui-ci propose aux enfants des films auxquels ils ont peu accès par ailleurs et ainsi permet une certaine ouverture culturelle.

Les journées, réservées aux scolaires, rassemblent près de 400 élèves autour de projections de courts métrages, films, ateliers et animations.

Tout comme pour les Monstrueuses Rencontres, l'accueil de loisirs est également associé à l'évènement, qui est là aussi, un support à un travail transversal dans la maison.

Un parcours cinéma est proposé aux écoles tout au long de l'année.

Cette action s'appuie également sur de multiples partenariats, (la CCPH, GSF, Les Ecrans,, L'Equipé, le CMI, l'école de musique, l'Ensemble Instrumental De l'Herbasse, la médiathèque, culture du cœur, les écoles..).

Des expositions

La MJC met en place une saison d'exposition.

Tout au long de l'année, elle accueille des expositions dans ses locaux, allant de la photo à l'aquarelle, en passant par des peintures à l'huile...

Des projets de médiation se construisent autour des saisons d'exposition, en partenariat avec les écoles : un travail d'éducation à l'image en s'appuyant sur les expositions et en lien avec les artistes est proposé.

Des concerts

L'organisation des concerts est fortement portée par des collectifs de jeunes ou d'adultes.

Le 17 mars 2012, la 1^{ère} édition de Rock in St Do était organisée à la MJC : une soirée concert organisée par les jeunes, pour les jeunes, avec une programmation rock faisant la part belle à de jeunes groupes locaux qui a séduit la centaine de spectateurs présents. La MJC s'inscrit dans la dynamique du réseau fédéral « Les Petites Oreilles ».

En 2012, la MJC a initié la première édition d'un festival de musique « Rock in st Do se met au vert » dans le parc de l'accueil de loisirs de Champos.

Enfin, tous les ans, la MJC organise un bal folk, avec le groupe « Cire tes souliers ».

5.4.6 Le secteur formation

La formation est un outil présent à la MJC depuis plus de 30 ans : elle est habilitée organisme de formation depuis quelques années. A travers la formation, la maison souhaite répondre à ses objectifs de formation du citoyen et accompagner l'individu à travers la connaissance de ses droits et devoirs pour avoir les moyens d'être acteur dans sa cité. Ses formations sont des formations de proximité, répondant aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. La mise en œuvre de ces formations se construit très largement dans une dynamique partenariale (ADMR, Collège, CCAS, CMS, CFAG, Confédération des MJC, CCPH, etc....)

Formation à la gestion associative

Formation à la gestion communale

Formation de cadres de l'animation (BAFA)

Formation des intervenants accompagnateurs scolaires

Formation au Brevet du Surveillant de Baignade et au Premiers secours

Formations et soirées d'information sur l'éducation

Formation en direction des professionnels de l'ADMR

Formation d'intervenants de théâtre

Accueil de stagiaires en formation professionnelle

Accompagnement à la vie scolaire

Accompagnement de projets collectifs

L'expertise de la MJC concernant les formations BAFA s'appuie sur une pratique de plus de vingt cinq ans. Il est à noter que la formation BAFA est essentielle afin de garantir le recrutement des équipes sur les secteurs enfance et jeunesse.

Il est exprimé par les élus un besoin de formation pour eux-mêmes et les secrétaires de mairie dans le champ social.

Un besoin de formation dans le domaine de l'animation est également présent sur les équipes péri éducatives communales.

Une dynamique de réseau départemental sous l'initiative de la MJC se fait jour autour de la formation des accompagnateurs scolaires.

De nouvelles formations se mettent en place à la MJC afin d'enrichir les compétences et fidéliser ses équipes d'animations vacataires.

Dans le cadre de son partenariat avec l'éducation nationale, la MJC met en œuvre des animations pédagogiques co-animées à destination des enseignants du territoire participant aux Monstrueuses Rencontres.

La MJC est également très largement investie dans le domaine de la formation par l'accueil permanent de stagiaires de la formation professionnelle dans le domaine de l'animation et du service à la personne.

5.4.7 Le secteur enfance

Ce secteur cible les enfants âgés de 4 à 12 ans.

L'organisation de l'accueil de loisirs (voir aussi §4.7):

Les objectifs généraux du Projet Pédagogique de l'accueil de loisirs (ACM) sont :

- Favoriser l'ouverture et la diversité des échanges culturels
- Rendre l'enfant, le jeune, acteur de ses vacances
- Inciter les familles à une participation active au sein de l'ACM
- Sensibiliser au vivre ensemble et au respect de l'environnement.

Fréquentation accueil de loisirs en 2012 (Source logiciel NOE MJC)

Période	Enfants différents	Moyenne	% CCPH
Vacances octobre	133	51	72%
Vacances d'hivers	134	51	74%
Vacances de printemps	119	42	73%
Juillet	291	79 (max114)	65%
Août	326	52 (max85)	66%
Mercredis	139	39	77%

L'accueil de loisirs voit ses effectifs augmenter de manière sensible sur les deux dernières années. (+20% 2011-2012, +10% 2012-2013).

Les trois quart des enfants sont issus du territoire intercommunal avec une proportion la plus élevée sur les mercredis répondant plus spécifiquement à un mode de garde et une proportion moindre en été.

Il est à signaler que l'accueil de loisirs de la MJC est l'un des rares centres ouvert en août au nord de Romans.

Résultats du questionnaire de satisfaction à l'accueil de loisirs

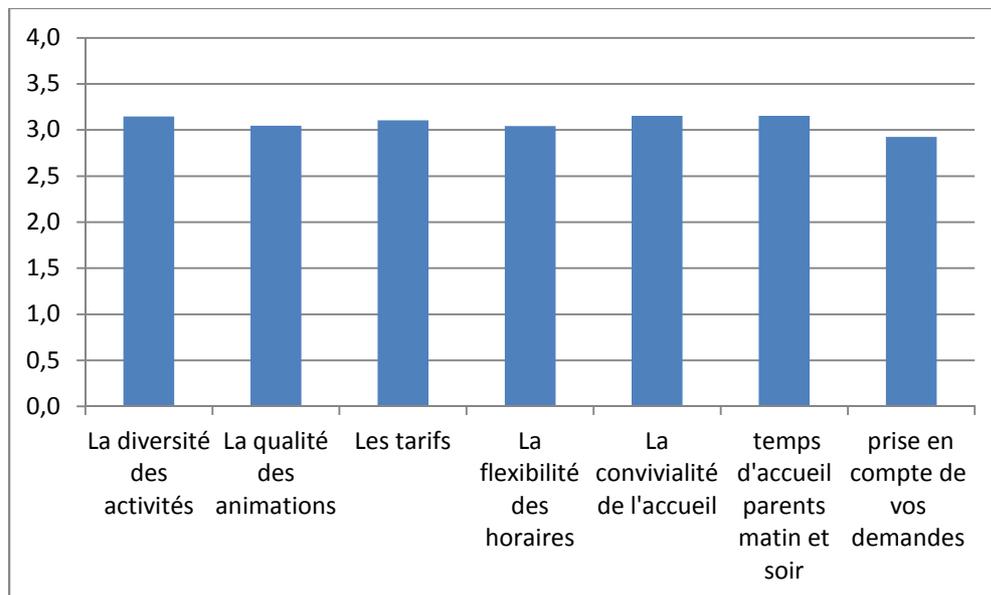


Image de l'accueil de loisirs par les familles utilisatrices

A travers l'enquête établie, nous constatons 100% de retours positifs concernant l'image de l'accueil de loisirs. Là encore la qualité de l'accueil est un élément mis fortement en avant.

Les points forts de l'ACM exprimés par les familles utilisatrices sont les suivants:

- La sympathie du personnel, le bon accueil fait aux enfants et aux parents
- Un cadre magnifique
- Du personnel compétent, gentil et motivé
- Des espaces propres et entretenus
- La priorité au bien être des enfants
- La variété des jeux et des activités
- Le contact, la communication, et la bonne humeur,...

La qualité de l'accueil est donc un des points forts de ce secteur.

Pédagogiquement, un travail d'accompagnement de projets d'enfants est mis en œuvre sur l'accueil de loisirs.

Des évènements conviviaux sont organisés avec les parents.

En 2012, 14 veillées ont aussi été organisées.

Huit séjours de vacances ont également été organisés pour les enfants sur 2012/13. Ces séjours ont accueilli plus d'une centaine d'enfants.

Ce secteur embauche une cinquantaine d'animateurs BAFA à l'année.

La MJC exprime des difficultés à « boucler » l'embauche de ses équipes d'animation.

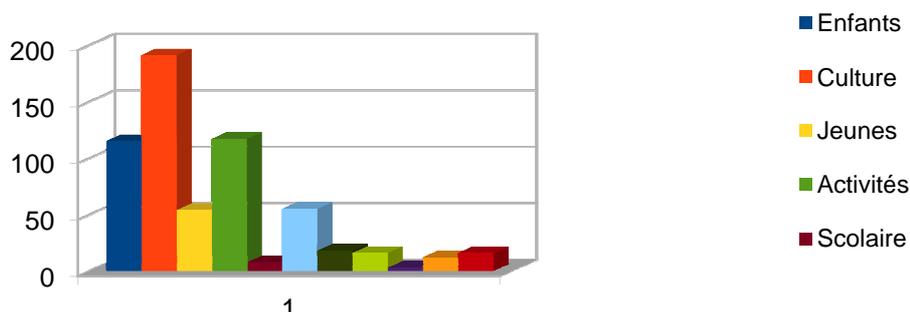
La MJC travaille en collaboration avec la MJC de Chateauneuf de Galaure concernant l'organisation des séjours.

Que venons-nous faire à la MJC ?

A la question « A la MJC vous utilisez ? » Le questionnaire laisse apparaître que les habitants participent fortement à la vie de la MJC sur le secteur culturel (le cinéma ne doit pas être étranger à ce résultat).

Les accueils éducatifs enfance et jeunesse sont également bien représentés dans ces résultats, avec la pratique des activités de loisirs.

A la MJC, vous utilisez ,,,,

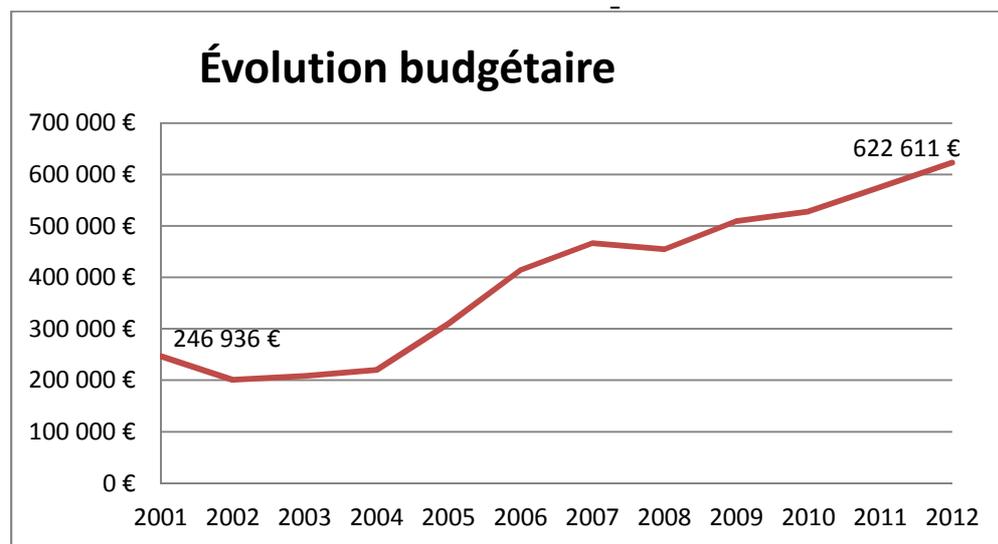


(Source enquête MJC)

5.5 Une situation budgétaire équilibrée

Le budget

La MJC est une association à but non lucratif. L'administration est effectuée de manière désintéressée, tout bénéfice est investi au service du fonctionnement.



LES RECETTES

Les ressources financières 622 K€ : (indications sur la base des comptes 2012/2013)

-les versements des adhérents (adhésions, prix des activités) et recettes des manifestations, représentent une grosse moitié des recettes

- le solde du financement est public : collectivités locales, CAF, département, région, différents ministères, aides à l'emploi....

Les subventions sont attribuées soit sur la base de conventions pluriannuelles, sécurité pour la maison, soit occasionnellement, générant un gros travail en amont pour les équipes et une incertitude régulière pour les projets et les postes.

Ce soutien public est indispensable, vital pour la maison.

La part du financement public a augmenté considérablement au cours des années :

-du fait de l'implication croissante de la CCPH sur plusieurs postes de permanents.

-du fait de l'élargissement des missions et du développement des secteurs social et culturel.

Les contributions en nature sont également importantes : la CCPH met à la disposition les locaux de la MJC et ceux de l'accueil de loisirs à Champos, l'Espace des Collines pour le cinéma. Le tout est estimé à 48 K€

LES DEPENSES

Plus de la moitié des dépenses (52%) concerne les salariés de l'association.

Les autres dépenses sont consacrées à la réalisation des activités : moyens pédagogiques, amortissement des investissements, repas des enfants et des jeunes, et aux frais de fonctionnement de la maison.

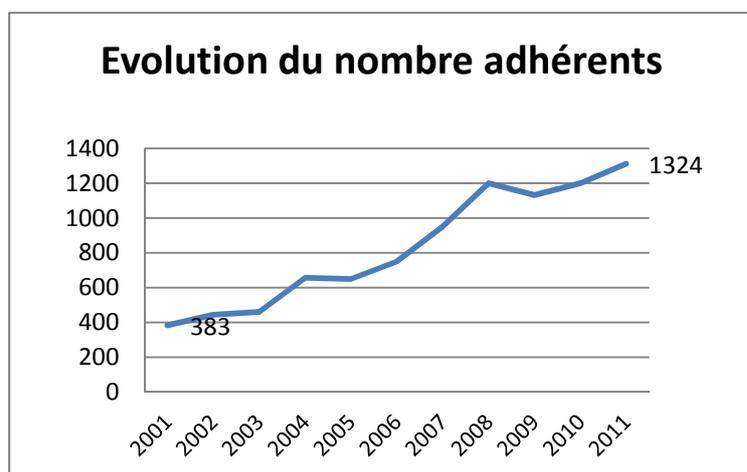
Le résultat est proche de l'équilibre, un bénéfice d'environ 1% des recettes. Ces bénéfices sont mis en réserve. Cette sécurité permet à la MJC d'assurer ses obligations d'employeur. Ceci permet également de financer les investissements comme le gros matériel, informatique, minibus ... la maison n'emprunte pas.

Résultats exercices MJC de 2004 à 2013

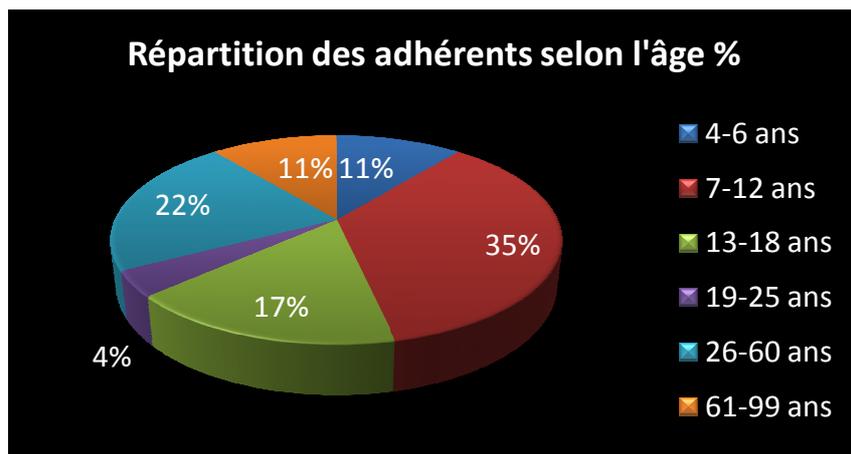
Année	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13
Résultat	11399 €	10719 €	14851 €	13783 €	3397 €	9119 €	4683€	947 €	-1449€
% du budget	5.2 %	3.45 %	3.58	2.95 %	0.75%	1.8 %	0.9%	-0.16 %	-0.2 %

Les résultats des dix derniers exercices laissent apparaître une gestion financière rigoureuse. Le développement fort de son activité se construit sur un équilibre financier

5.6 Les adhérents et usagers de la MJC



En 2012/13, la MJC a accueilli 1397 adhérents.



1324 adhérents

La MJC touche toutes les tranches d'âges, dont 63% de moins de 18 ans..

Soixante dix pour cent de ses adhérents habitent le canton de St-Donat.

Huit pour cent de ses adhérents sont des stagiaires BAFA.

Usagers participants aux différentes actions culturelles: (chiffres 2011/2012)

Concerts fêtes et Soirées festives 1 800 personnes

Théâtre 2 500 spectateurs

Cinéma 11 000 spectateurs

Viennent s'ajouter les usagers des permanences logement, des permanences d'écrivain public, des formations, du foyer des jeunes etc...

Le public de la MJC est très majoritairement issu du canton de St Donat.

La MJC fait le constat qu'un travail particulier est à développer en direction des jeunes adultes.

A la question : Quels sont selon vous les lieux favorables pour rencontrer des personnes sur le canton ?

la MJC	72
commerces, marchés	20
école	34
les associations	18
PARC	18
foires et fêtes de village, jumelages et festivals	13

La MJC ressort donc comme le lieu privilégié de rencontre, et ceci de manière très marquante.

Nous constatons un véritable brassage des publics sur la structure qui touche toutes les tranches d'âge, hommes et femmes. Son action généraliste amène des publics avec des caractéristiques et des attentes très différentes à s'y croiser.

Les horaires d'ouvertures y sont « larges ».

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, le samedi de 14h à 19h.

Les locaux sont investis de 8h30 à 22h du lundi au vendredi.

La MJC propose un évènement sur une fréquence minimale d'un week-end sur deux.

La place des habitants dans le projet de la MJC

Nous trouvons l'existence de l'émergence et l'accompagnement de projets au sein de la MJC de différentes manières :

- Le statut associatif de la MJC
- Labellisation CAF accompagnement de projets de jeunes
- Accompagnement collectifs d'habitants (AMAP, Escales, etc...)
- Accompagnement des associations
- Mise en œuvre d'accompagnement de projet sur le secteur enfance

Par conventionnement avec la CCPH et en adéquation avec ses valeurs et statuts, la MJC, met à disposition ses locaux au monde associatif. Les restrictions posées sont : tout prosélytisme, débat non contradictoire, incompatibilité avec nos valeurs, démarche commerciale et privée.

5.7 Une image très positive mais souvent incomplète

Image de la MJC	
Positive	95,4
Négative	4,6

Les trois mots les plus largement employés sur les retours de l'enquête sont : dynamique, accueil et diversité.

La qualité d'accueil du public est très largement plébiscité par les habitants ayant répondu au sondage.

En revanche, il ressort de l'enquête auprès des salariés :

- un réel manque de temps pour pouvoir maintenir cette qualité d'accueil,
- un besoin de temps destiné aux autres missions,
- un besoin d'espace supplémentaire pour garantir un accueil plus personnalisé.

Nous constatons que l'ensemble de l'équipe de permanents est aujourd'hui amenée à remplir les missions d'accueil quotidien physique ou téléphonique du public.

Les revendications et les points souhaités dans l'amélioration de la MJC qui ressortent le plus portent sur :

- Des tarifs moins onéreux,
- Une meilleure communication,
- Des locaux plus spacieux et mieux adaptés.

5.8 Une politique tarifaire pour un accès au plus grand nombre mais...

Afin de permettre à chacun d'accéder aux activités de l'association, la MJC met en œuvre :

- Un étalement des paiements sans frais possible sur l'année
- Un tarif selon le QF pour l'accueil de loisirs
- Un tarif réduit sur les activités de loisir pour les chômeurs et attributaires du RSA
- Une politique d'équilibre budgétaire concernant les activités de loisirs
- Des tarifs particuliers et le plus accessibles possible sur le secteur culturel
- Des événements d'animation locale gratuits (ex : goûter de Noël)
- Un partenariat avec l'association culture du cœur.

Pour autant, l'enquête fait apparaître des demandes supplémentaires :

- La prise en compte du QF sur les activités de loisirs
- La mise en place d'un tarif dégressif pour plusieurs activités pratiquées par une personne ou membres d'une même famille

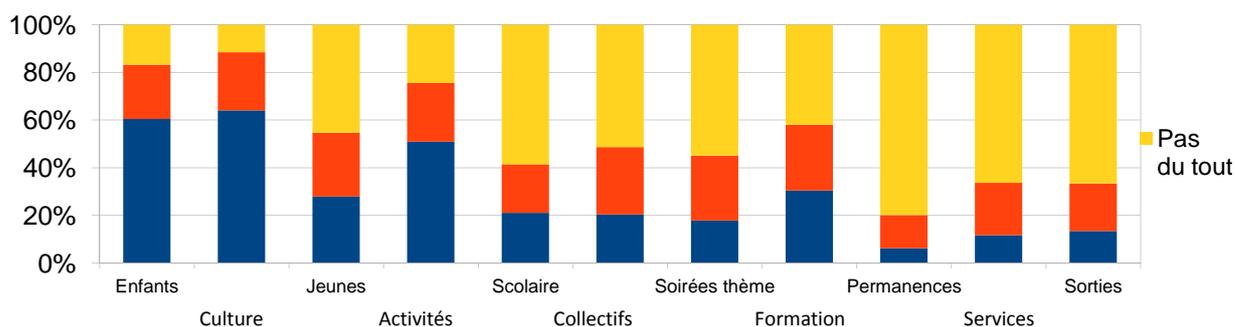
5.9 Une communication à travailler

La communication de la MJC s'appuie sur les supports et vecteurs suivants :

Plaquettes, presse, radio, site internet, affichages internes et externes, liste de diffusion, réseaux sociaux....

La MJC n'a jamais fait appel à un prestataire professionnel pour travailler sur une charte graphique, un plan ou une stratégie de communication.

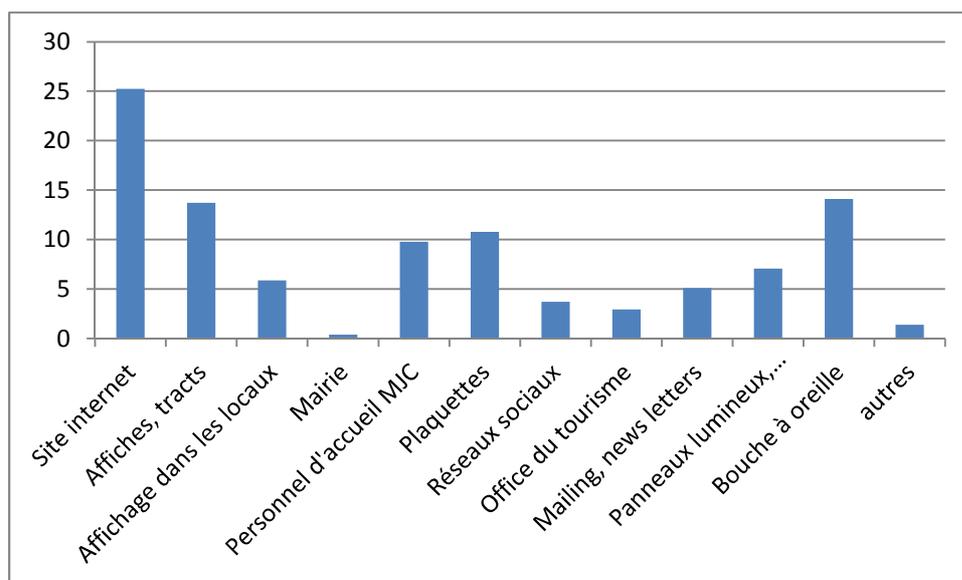
Vous connaissez de la MJC ,,



Selon l'enquête, les 3 actions pour lesquelles la MJC est le plus reconnue sont l'action culturelle, les actions enfants, puis les activités de loisirs.

Les 3 actions les moins connues sont les permanences, le service aux associations, et les sorties familiales.

Les supports de communication prioritairement utilisés pour s'informer sur la MJC :



Nous notons que le site internet est l'outil le plus employé. Celui-ci est géré bénévolement par un administrateur en lien avec un prestataire de service. Le site n'a pas évolué depuis sa création.

Malgré le peu d'espace prévu à cet effet sur le territoire (voir § 4.6), les affiches et tracts semblent être un vecteur de communication également reconnu par les habitants.

Enfin, le bouche à oreille semble aussi bien fonctionner sur le territoire.

Pour autant à la question « Etes-vous suffisamment informé de l'activité de la MJC ? » les habitants ont répondu :

Pas suffisamment	140
Correctement	214
Trop	1

Près de 40 % des habitants interrogés se disent « pas suffisamment » informés.

Le questionnaire laisse apparaître l'attente d'une meilleure (plus précoce, plus étendue) communication des événements de la MJC.

Enfin, il est à noter que la MJC est très mal indiquée à Saint Donat, dans la mesure où aucun panneau de signalisation la concernant, à l'exception de l'entrée du parking, n'existe sur la commune. Ce constat est également vrai concernant l'accueil de loisirs.

5.10 Une association à l'étroit dans ses locaux

La M.J.C. rencontre des difficultés pour mener à bien les actions qu'elle développe en raison du manque d'espace.

Ce besoin ressort fortement de l'enquête auprès des salariés.

Il ressort principalement le manque d'un foyer dédié pour les jeunes, un manque de lieu de stockage, un espace d'accueil plus conséquent, et un bureau ou une salle de réunion permettant un meilleur accueil et prise en compte du public (confidentialité).

En réponse à ces difficultés :

- La CCPH permet à la MJC d'utiliser des salles dans les locaux de l'école de musique.
- La MJC loue à l'année un créneau hebdomadaire à l'Espace des Collines depuis 2013.
- Des essais ont été faits d'accueil extérieur (sous marabout) pour les actions jeunesse, qui n'ont pas été concluants.
- Enfin, une réflexion est avancée sur l'utilisation d'une maison proche de la MJC rachetée par la CCPH, qui pourrait être un élément de réponse supplémentaire.

Aujourd'hui la MJC utilise les locaux mis à disposition suivants :

- La halle des sports pour l'activité volley (vendredi soir)
- Le plateau sportif de Marges pour le volley (quelques mercredis soirs)
- Le boulodrome depuis cette année pour le tir à l'arc (2h jeudi)
- L'espace des collines pour le cinéma (cf convention)
- Le dojo pour la boxe de puis cette année (1h30 lundi soir)
- La maison de Champos pour l'accueil de loisirs (cf convention)
- L'école de musique pour la chorale de gospel, le théâtre, la pratique musicale de groupe, et l'accordéon
- L'école maternelle publique pour le yoga (1h30).

Aujourd'hui, aucune activité de loisirs proposée (à l'exception du volley) par la MJC n'est organisée sur une autre commune que St-Donat. La contrainte d'organisation des activités implique une salle chauffée, un créneau régulier toute l'année, un sol adapté et un lieu de stockage du matériel. Par ailleurs, la contrainte de transport supposerait de viser prioritairement une activité adultes.

5.11 MJC : Maison des associations ?

La MJC est au cœur du tissu associatif, plusieurs associations du canton y ont trouvé naissance. Certaines d'entre elles y ont leur siège social, d'autres y font leurs réunions ou leurs manifestations. La MJC permet un accès à la photocopieuse, prête du matériel, assure des permanences, ou propose un accompagnement.

Elle organise des formations à la gestion associative et met en place le forum des associations et des projets inter associatifs.

Chaque semaine, associations et établissements scolaires du primaire et du secondaire utilisent les locaux de la MJC.

Sur le site de la MJC, une page est dédiée au soutien informatif des associations.

A travers son expertise, la MJC accompagne la création d'associations ou l'élaboration de projets associatifs. Elle s'investit également au sein de son réseau fédéral en venant en appui de petites MJC locales.

5.12 Un travail partenarial présent

Ses réseaux :

La Confédération des MJC de France

Tête de réseau, force de réflexion et centre de ressources, la CMJCF porte les orientations stratégiques communes, aide les associations affiliées à partager leurs pratiques et ainsi mieux identifier les nouveaux besoins de leurs différents publics. Elles les soutient et les accompagne dans la construction et la réalisation de projets éducatifs, sociaux et culturels qu'elles construisent au plus près des habitants, dans une perspective de développement local. Fonctionnant en réseau, la CMJCF organise les échanges de savoir-faire entre toutes les structures. Son propre projet se nourrit des idées, expériences et besoins de toutes les MJC et associations locales.

L'Union bi-départementale des MJC

L'Union Bi Départementale des MJC en Drôme Ardèche est une entité associative dont le but est de favoriser les échanges, la liaison et la coopération entre les M.J.C. dans le cadre d'un projet territorial adapté. Ce réseau s'est tout d'abord développé à partir d'actions partagées. Aujourd'hui ces actions de réseau sont principalement axées en direction de jeunes.

Les Ecrans

Cette association regroupe l'ensemble des salles de cinéma du département de la Drôme et de l'Ardèche. C'est en partenariat avec cette association que la MJC propose les printemps du documentaire.

Le réseau AIG SPO

Les réseaux d'accueil et d'information sur l'orientation, la formation et l'emploi se sont organisés sur le territoire pour mettre en place ce nouveau service, avec l'appui des services de la Région. En mutualisant leurs savoir-faire, les acteurs engagés dans cette démarche font de leurs spécificités une richesse partagée bénéficiant à l'ensemble des usagers du service. Les enjeux sont de décloisonner l'information en mutualisant les ressources et de professionnaliser les accueillants autour de la délivrance d'une information à caractère généraliste. La MJC est un des points d'accueil et d'orientation de ce réseau depuis 2012.

Le CFAG

Le Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires organise en partenariat avec la MJC l'ensemble des sessions de formation BAFA.

Culture du Cœur

Culture du cœur est une association qui a pour vocation de lutter contre l'exclusion par un accès facilité à la culture des personnes en situation d'exclusion et de précarité, visant en particulier les familles. Elle a mis en place un service de redistribution de places mises à sa disposition par des structures culturelles publiques et privées. Cette redistribution est rendue possible par des conventionnements annuels avec des relais sociaux, médicaux et médico-sociaux.

La MJC participe à ce réseau à double titre, en mettant à disposition des places de spectacles qu'elle organise, et en accompagnant un public dit « empêché » vers la découverte d'œuvres culturelles.

Ses partenaires institutionnels et financiers

La CCPH (voir aussi § 4.1)

La Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse est la collectivité de référence de la MJC. Elle accompagne celle-ci de manière globale et plus particulièrement sur les actions en direction des jeunes, sur la diffusion cinématographique, et sur le festival des Monstrueuses Rencontres.

La CAF

La Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme apporte son concours financier à l'ensemble des allocataires du département, qu'il s'agisse de familles ou de personnes isolées, pour le versement de prestations financières (allocations familiales, aides au logement, minima sociaux...).

La CAF exerce aussi une action sociale familiale afin de faciliter la vie quotidienne des familles et permettre aux parents de mieux concilier leur vie professionnelle, leur vie familiale et leur vie sociale.

Elle accompagne la MJC dans le domaine de l'accompagnement scolaire, des actions famille, de l'accueil de loisirs et de l'accompagnement de projets de jeunes.

Le département

Le département accompagne et soutient les actions de la MJC en direction de la jeunesse et sur l'action culturelle dans le cadre du projet de pôle théâtre. M. Jean-Louis BONNET conseiller général du territoire, accompagne le projet de festival de théâtre enfant les Monstrueuses Rencontres.

L'Etat

Le premier partenaire institutionnel de la MJC est l'Etat. Le ministère de tutelle dont elle dépend est le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. C'est ce ministère qui attribue l'agrément association d'éducation populaire.

La MJC travaille donc avec les représentants de ce ministre au niveau départemental (Direction départementale de la cohésion sociale :DDCS) et régional (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports : DRJSCS) selon le type d'action entreprise. C'est ce ministre qui habilite la MJC concernant les Accueils collectifs de loisirs et les formations BAFA/BAFD.

L'Etat via ce ministère accompagne également financièrement la MJC au travers d'une aide au financement du poste de direction (Fond JEP) et des subventions accordées dans le cadre de l'accompagnement de projets jeunes.

L'état à travers la député du territoire, Nathalie NIESON, accompagne également très largement le pôle culture de l'association.

La Région : le Syndicat Mixte Drôme des Collines

Il a pour objet la mise en œuvre des actions d'un Contrat de Développement de Pays Rhône-Alpes (CDPRA). C'est une procédure initiée par la Région Rhône Alpes pour l'aménagement et le développement des territoires. Le CDPRA Drôme Des Collines appuie notamment les acteurs associatifs et publics qui aident les habitants du territoire dans leur vie quotidienne. Il contribue également au foisonnement de la vie culturelle et au développement des pratiques culturelles et sportives. Il nous accompagne sur le projet des « Monstrueuses Rencontres » de théâtre enfant et sur notre secteur famille.

Maison Emploi Formation

La Maison de l'Emploi et de la Formation mène des actions d'accompagnement de l'emploi et de la formation adaptées aux spécificités de son territoire. Elle est le partenaire privilégié de la MJC dans la mise en place des permanences d'accueil « Information-Orientation-Formation »

Inspection Académique

Partenaire, elle soutient les actions de médiations auprès des écoles du territoire. C'est en lien avec l'IEN de St-Vallier que sont mises en place des animations pédagogiques en direction des enseignants concernant le projet des Monstrueuses Rencontres.

Ses partenaires locaux :

Les établissements scolaires

Le collège Pendillon et le collège de l'Herbasse sont des partenaires privilégiés de la MJC dans le cadre de notre action d'accompagnement à la vie scolaire. Les écoles élémentaires et maternelles du territoire, avec le festival de théâtre les Monstrueuses Rencontres, le travail autour des expositions,...

Le Centre Médico Social (voir aussi §4.8)

Service du Conseil général, il regroupe des professionnels de plusieurs métiers : assistantes sociales, éducateurs, médecins, puéricultrices, sages-femmes... Cette équipe propose un accueil gratuit et adapté à chaque situation, des consultations médicales ou encore un soutien social pour faire face aux difficultés. Un travail de partenariat est mis en place dans le cadre des actions d'écrivain public et de la permanence logement.

La mission locale

La mission locale organise tous les 15 jours ses permanences au sein de la MJC. Elle travaille en étroite collaboration sur le suivi de jeunes du territoire.

Médiathèque

La médiathèque de Saint-Donat est partenaire de la MJC dans le cadre de l'accompagnement à la vie scolaire, lors de soirées culturelles thématiques et des formations BAFA petite enfance.

La Ferme de Cocagne

Elle est partenaire de la MJC qui est lieu de dépôt des paniers, les associations se rejoignent sur des objectifs et des valeurs communes.

Ce qu'il faut retenir sur la MJC

- Une action généraliste : 7 secteurs très actifs
 - Secteur familles / social
 - Secteur culturel
 - Secteur formation
 - Secteur enfance
 - Secteur jeunesse
 - Activités de loisirs
 - Maison des associations
- Une action pluri générationnelle
- Une évolution importante sur les dix dernières années
- Une ouverture au-delà des adhérents
- La MJC accueille une vraie diversité de public
- Une vie associative active
- Une forte dynamique culturelle
- Une situation financière « saine »

- La MJC est une structure repérée comme lieu ressource pour le monde associatif
- La MJC est ancrée dans un réel travail de partenariat
- Une habitude de travail sur l'accompagnement de projets et la participation des habitants

- Un manque de personnel
- Un manque de locaux
- Une composition du CA à questionner au vu de la participation des membres associés et de droit
- Un manque d'identification de son action sociale
- Un manque d'identification de son projet et de ses valeurs.

GLOSSAIRE

ACCA	Association Communale de Chasse Agrée
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADMR	<i>Association d' Aide à Domicile en Milieu Rural</i>
AFCAT	Association Française Contre les Abus Tutélares (gère à st Donat un établissement de travail protégé : le CAT ou ESAT)
AIG SPO	Accueil d'Information Généraliste, Service Public d'Orientation
AL / ALSH	Accueil de Loisirs ... Sans Hébergement
Allocataire	Personne à qui est reconnu le droit aux prestations familiales de la CAF
AG	Assemblée Générale
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
APAC	Classe APAC : à Projet Artistique et Culturel
AS	Assistant(e) Social(e)
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en Accueil collectif de mineurs
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAT	Centre d'Aide par le Travail
CCA	Centre de Création Artistique
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCPH	Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse
CDPRA	Contrat de Développement de Pays Rhône Alpes
CESF	Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale
CFAG	Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse
CG 26	Conseil Général de la Drôme
CIO	Centre d'Information et d'Orientation

CMI	Centre Musical International Jean Sébastien Bach
CMJCF	Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France
CMS	Centre Médico Social.
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
EDA	Entrée Des Artistes
EIDH	Ensemble Instrumental De l'Herbasse
ETP	Equivalent Temps Plein
Fond JEP	Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
FUL	Fonds Unique Logement
GSF	Groupement des Salles Familiales (Cinéma)
IEN	Inspecteur d'Education Nationale
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (les RP sont les recensements de population pour une année donnée)
MDJ	Maison du Jeu
MEF	Maison de l'Emploi et de la Formation
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
PIJ	Point Information Jeunesse
PLU	Plan local d'urbanisme. Etude en cours en 2013 sur la commune de St Donat.
PMI	Protection Maternelle Infantile
POS	Plan d'Occupation des Sols : ce dispositif précède celui du PLU, jusqu'en 2000
PSAL	Prestation de Services Animation Locale
PSC1	Prévention et Secours Civiques Niveau 1
QF	Quotient Familial
RAM	Relai Assistantes Maternelles
RSA	Revenu de Solidarité Active
TISF	Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
VAP	Voiture A Partager